

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor des Amadis](#)[Collection 1567 - Trésor des Amadis - Vincent Normant et Jeanne Bruneau](#)[Item 1567 - Vincent Normant et Jeanne Bruneau - Trésor des Amadis - BM Amiens](#)

1567 - Vincent Normant et Jeanne Bruneau - Trésor des Amadis - BM Amiens

Auteurs : Montalvo, Garci Rodríguez

Description matérielle de l'exemplaire

Format 16°

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

102 Fichier(s)

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_986

Titre long LE // THRESOR DES // LIVRES D'AMADIS DE // GAVLE, A SÇAVOIR, LES // Harangues, Concions, Epistres, Com- // plaintes, & autres choses les plus excel- // lentes. Reueu & corrigé de nouueau. // Ensemble vne table, dont l'Epistre // suyuant enseigne l'vsage. // [Marque typographique] // A PARIS, // Pour Vincent Normant & Ianne Bruneau, // tenant leur boutique au Palais, en la ga- // lerie par où lon va à la Chancellerie. // 1567.

Imprimeur(s)-libraire(s)

- Normant, Vincent
- Bruneau, Jeanne

Date 1567

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Amiens (Fr), Bibliothèques d'Amiens-Métropole, Louis-Aragon, Patrimoine, BL 2357 A

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation [Bibliothèques d'Amiens-Métropole](#)

Sources de la numérisation Bibliothèques d'Amiens-Métropole

Type de numérisation Numérisation partielle

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesL'exemplaire ne comprend pas d'annotations manuscrites.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : Clichés Bibliothèques d'Amiens-Métropole
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 31/07/2024

LE
THRESOR DES
LIVRES D'AMADIS DE
GAVLE, A SÇAVOIR, LES
Harangues, Concions, Epistres, Com-
plainctes, & autres choses les plus excel-
lentes. Reueu & corrigé de nouveau.

*Ensemble vne table, dont l'Epistre
suuante enseigne l'usage.*



A PARIS

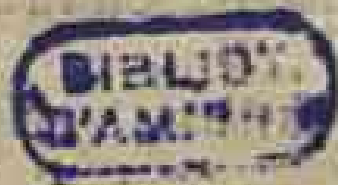
Pour Vincent Norment & Ianne Bruneau,
tenant leur boutique au Palais, en la ga-
lerie par où lon va à la Chancellerie.

1567

EPISTRE AV LECTEUR.

Cognoissant (amy lecteur) que plusieurs personnes non de petite auctorité, auoyent un merueilleux desir de rencontrer quelques petit liure auquel fussent contenues quelques formales d'escrire lettres, faire harangues, & dresser complaints. Je me sou finalement resolu faire ce petit recueil des douze liures d'Amadis de Gaule: autant estimiez non seulement de vous, mais aussi des estrangers, tant pour la verité des choses, que pour le langage propre et poly, que liure qui se rencontre: pour en user tant en propos familiers, qu'en toutes sortes de harangues, complaints & lettres mistives, pour laquelle chose faire plus commodement, nous auons dressé une table digerée par lieux communs des matieres plus insignes: à ce que tu puisses aisement trouuer les formes propres pour parler, entretenir civilement & en bons termes les personnes de quelque estat ou condition qu'ils soient, ou escrire la conception, selon l'argument que tu voudras traiter. Or la table est ainsi ordonnée pour ton soulagement, que la lettre A signifie la premiere page au costé du sueslet: B, la seconde. A. D. V.

Le tout à Dieu.



2

TABLE DES MATIERES

contenuës en ce recueil, des Harangues, Epi-
stres, Complainctes, et autres telles choses: ex-
traites des douze Livres d'Amadu de Gau-
le, reduites par lieux communs, pour plus faci-
lement trouver la maniere d'escrire Lettres,
Missives, selon l'argument qu'on veut dedui-
re. A, signifie la premiere Page au costé du
sueillet: B, la seconde.

*Advertissement au Lecteur, que quand il
cherchera quelque maniere d'escrire, de lire les
nombres des sueillets ainsi qu'ils sont marquez,
aux iestres de I, & K.*

Maniere de declarer son aduis, de
demander, ou donner con seil de
quelque chose à ses seigneurs,
amis, parens, alliez ou subiets.
Fueillet 7. a. b. 23. b. 24. a. 31. a. b. 34. a. b. 48.
b. 49. a. 52. a. b. 53. b. 55. b. 56. b. 59. b. 60. a. 61.
a. b. 62. a. b. 63. b. 64. a. 72. a. b. 75. b. 76. a. b.
78. a. 92. b. 94. a. 95. b. 96. b. 99. a. b. 111. b.
117. a. 118. a. 158. b. 164. a. b. 171. a. b. 184. a.

Maniere d'escrire, ou dire qu'on accepte
le conseil donné. Fueil. 78. a. 81. a.

Maniere de demonstret ou declarer à
quelqu'un sa deliberation, touchant quel-
que affaire. Fueil. 69. a. b. 94. b. 95. a. 96. b.

LA TABLE.

97.a.197.a.

Maniere de prier qlqu'vn de faire quelque chose, ou s'y monstret favorable. Fueil.8.b. 9.a.14.b.27.a.28.a.b.31.a.38.a.40.a.52.b. 55.a.b.61.b.62.a.69.a.b.70.a.97.b.103.b. 104.a.111.a.128.a.143.b.144.a.162.b.163.a.175.b.180.a.195.a.204.a.207.b.210.a.

Maniere de recommander quelque chose à quelqu'vn, & de reciter quelque chose aueue. Fueil.36.a.b.72.b.81.b.91.b.108.a.b.113.a.169.a.172.a.202.b.204.b.211.a.b.

Maniere d'accorder, promettre & refuser quelque chose à quelqu'vn. Fueil.64.b.98.a.b.113.a.b.169.a.197.a.201.b.

Maniere de declarer à quelqu'vn la bonne affection qu'on luy porte. Fueil.68.a.b.102.b.129.b.130.a.

Maniere d'escrire, voulant recompenser ou donner quelque chose à quelqu'vn. Fueil.100.b.101.a.105.b.

Maniere de louer, priser, ou respondre aux louanges de quelqu'vn. Fueil.44.b.45.a.b.48.b.49.a.59.a.b.73.a.120.b.130.b.141.a.173.a.

Maniere de rendre grace à quelqu'vn. Fueil.100.b.101.a.105.a.b.

Maniere d'escrire, quand on veut complaire à quelqu'vn. Fueil.27.b.28.a.

Maniere d'escrire ou dire propos amoureux. Fueil. 113. b. 125. b. 126. a. 131. a. b. 132. a. b. 135. a. b. 139. b. 140. a. 144. b. 151. b. 167. a. b. 168. a. 177. b. 178. a. 189. b. 190. a. 195. b. 200. a. b. 213. b. 214. a. b. 218. b. 219. b. 221. a. 222. b. 224. a. 226. a. b. 227. b.

Maniere de s'excuser (en s'accusant) des fautes commises au preiudice de quelqu'un. Fueil. 22. b. 23. a. 157. a. 158. a. 160. b. 161. a. 162. a.

Maniere de s'excuser de ce dont on pourroit estre taxé. Fueil. 16. a. b. 24. b. 25. a. 33. b. 43. a. 121. b. 122. a. 125. b. 138. a. 176. a. b. 179. a. b. 182. a. b.

Maniere de s'accuser, & demander pardon. Fueil. 121. a. b. 147. a. b.

Cōplaintes & regrets diuers. Fueil. 11. b. 12. a. 14. a. b. 15. a. 17. a. 32. a. b. 37. a. b. 38. a. 40. a. 46. a. 47. a. 48. a. b. 60. b. 61. a. 101. a. b. 102. b. 103. a. 104. b. 116. b. 127. a. 134. b. 148. b. 152. a. 156. a. b. 199. b. 204. b. 209. b. 212. b. 214. a. b. 215. b. 217. b. 223. a. 226. b.

Maniere d'inciter quelqu'un a plustost secourir ce qui est en danger, que s'amuser à plaindre quelque accident. Fueil. 14. a. 17. b.

Maniere de consoler quelqu'un. Fueil. 40. b. 46. b. 51. a. b. 61. a. b. 62. a. 73. a. b. 103. a. 104. a. 106. b. 107. a. 145. a. 152. b. 201. b.

Maniere de declarer sa reconnaissance par

L A T A B L E.

escriit ou parolle. Fueil. 15. b. 163. b. 170. a. b.

Maniere de se plaindre à quelqu'un, luy demandant aide & confort. Fueil. 19. b. 20. a. 48. a. b. 50. b. 51. a. 70. a. 109. a. b. 122. a. 133. a. 188. a. 199. b.

Maniere de reprendre ou tancer quelqu'un, soit par escriit ou par parolle. Fueil. 10. a. b. 21. b. 31. b. 34. a.

Maniere de menacer, ou respondre aux menaces d'autrui. Fueil. 25. a. 33. a. b. 35. a. 112. a. b. 119. b. 146. a. 208. a. b.

Maniere d'accuser ou reprocher quelque chose à quelqu'un. Fueil. 25. a. 28. b. 29. b. 30. b. 32. b. 33. a. b. 57. a. b. 77. a. 90. a. b. 94. a. 135. b.

Maniere d'iniurier ou accuser quelqu'un de desloyauté. Fueil. 10. a. b. 101. b. 102. a. 109. b. 110. a. 118. a. b. 135. b. 149. a. b. 159. a. b.

Maniere de prendre ou donner congé. Fueil. 28. b. 30. a. 45. a. b.

Harangue pour inciter ses vassaux, amis à prendre les armes, & encourager les soldats prests de combattre. Fueil. 4. b. 9. a. 20. b. 21. a. 35. b. 36. a. 38. a. b. 39. a. b. 40. b. 41. a. 42. a. b. 43. a. 60. a. b. 100. a. b. 105. a. b. 117. b. 118. a. 150. a. b. 190. b. 197. b. 198. b.

Maniere de deffier quelqu'un, pour soy ou pour autre. Fueil. 17. a. b. 18. a. 35. a. 110. a. 111. a. 115. a. 116. b. 118. b. 119. a. 122. b.

LA TABLE.

4

125. a. b. 137. a. 141. a. 155. a. 186. a. 192. a. b.
193. b.

Maniere d'accepter ou refuser le deffie-
ment. Fueil. 17. a. b. 18. b. 25. a. 110. a. b. 123.
a. 139. a. 141. a. b. 142. a. 155. b. 156. a. 187. a.
189. a. 192. a. b. 193. b.

Maniere de se rendre prisonnier & vain-
cu de quelqu'un. Fueil. 102. a. b. 143. a.

Maniere d'escrire, ou prononcer quel-
que chose en maniere de Propheties. Fueil.
19. a. 23. b. 24. b. 119. b. 174. b.

FIN.

A iij

RECUEIL DES HARANGUES, EPISTRES, CÔPLAINÊTES, & autres choses, les plus excellentes de tous les liures d'Amadis de Gaule.

La harangue du Damoisel de la mer aux soldates Gaulois, les exhortans à la bataille. Au premier liure, fut la fin du neuuiesme chapitre.



ES compagnons & amis, ayons bon cœur, chacun face cognoistre sa vertu, & loy souuiene de l'estime que les Gaulois ont par armes acquises. Nous auons affaire à gens estonnez, & demi vaincus: ne vueillôs maintenant faire eschange à eux, prenans leur crainte, & leur quittant nostre victoire: car s'ils voyent seulement vos visages asseurez, ie suis seur qu'ils ne les pourrôt souffrir, donnons dedans, car Dieu nous aide.

La harangue de Lisuard Roy de la grand' Bretaigne à ses subiets & amis, les exhortant de luy bailler conseil. Au premier liure, fut le commencement du chapitre 35.

MES amis, nul de vous n'est ignorât des graces qu'il a pleu à nostre Seigneur

me faire, me rendant le plus grand seigneur terrien qui soit auourd'huy en toutes les isles de l'Océan: parquoy il me semble raisonnable que tout ainsi que nous sommes en ces pais les premiers, qu'aussi nous ne soyons seconds à nul autre Prince, pour luy en rendre graces immortelles par bonnes & vertueuses ceures, auxquelles nous nous deuons arrester. A ceste cause, je vous prie & commande (d'autant que les Rois sont chef des Monarchies, & vous les membres) que vous auisez tous ensemble à me conseiller en vos consciences, sur ce qu'il vous semblera pour le meilleur que ie doye faire, tant pour le soulagement de mes subiets, que pour l'entretènement & augmentation de nostre estat: vous asseurant (mes amis) que ie suis deliberé de vous croire, comme mes loyaux & fideles suiets: pourtant ie vous prie de rechef, que sans aucune crainte, chacun auise particulièrement & en general, à ce qu'il vous semblera nous deuoit estre recommandé.

La harangue de Serolois le Flamant comte de Clare, qui dit au conseil pour les induire à ce que le Roy Lesnard doit entendre pour l'utilité de son Royaume. Au mesme chapitre.

MÉS seigneurs, vous auez tous entendu le bõ zele, que le Roy a au gouuernement

ment, non seulement de la republique de son Royaume, mais particulièrement à l'augmentation & honneur de Cheualerie, laquelle il desire entretenir en plus grande prééminence qu'elle ne fut oncques. Et pourtant, mes seigneurs (sauf meilleure opinion): il me semble, pour faire à l'intention de nostre Prince, que nous deuons tous luy conseiller, qu'il se face fort d'argent & de gens: car ils sont les nerfs & esprits de guerre, & de paix: par le moyen desquels tous Rois de la terre sont maintenus en leurs puissances & authoritez, attendu qu'il est certain que le grand thresor est pour soudoyer les gensdarmes qui font les Rois regner, lequel ne doit estre pour nulle occasion ailleurs despendu: autrement ce seroit vn grand sacrilege, puis qu'il nomme sacré. Et ce faisant, il pourra maintenir ses estats en tranquillité, & faire glorieuses conquestes contre ceux qu'il vouldra entreprendre. Et pour encores mieux y paruenir, il doit chercher par moyens & recouurer tous les bons Cheualiers dont il sera aduerti, tant estranges qu'autres, luy faisant maintes liberalitez: par lesquelles sa renommée volera par tout le monde, qui acheminera en son seruice les plus loingtains de la terre, pour l'esperance qu'ils auront de rapporter le di-

gne fruit de leur labour. A l'aide desquels, il se pourra aisement faire Monarque sur tous les princes de l'Occident & Septentrion: car il n'a jamais esté leu ou entendu qu'aucuns Princes se soyent faits grands, sinon celuy qui achete & attire à soy les bons Cheualiers: Je dy achete, en les favorisant, honorant & distribuant leurs richesses & thresors, qui ne leur ont gueres fait de faute, ains en ont conquis de plus grandes, en pouruiuant leurs victoires.

La harangue de Barsinas seigneur de Sansuegue qu'il tint au conseil contre la precedente de Serolois, où il les exhorte de ne se tromper en mauvais conseil. Au mesme chapitre.

IL semble (seigneurs) à voir vos contenance, que l'opinion du Comte de Clare soit du tout approuuée: car ie voy desia le plus de vous accorder à son dire, sans auoir ouy debatte au contraire: toutesfois i'espere faire presentement cognoistre à tous vous autres, mes seigneurs (& au Roy cy apres) de combien ie desire estre amy à luy & à vous, & à tout son Royaume.

Le Comte de Clare a n'agueres mis en auant, que le Roy vostre maistre se doit fortifier, par la force & multitude des Cheualiers estranges, qu'il conseille estre appelez, voire de toutes les parts du monde: certes si

son opinion est creuë, & que vous vous oubliez tant de la suyure, ie suis seur que deuant qu'il soit peu de temps, la quantité d'iceux sera tant extreme, que vostre Roy, qui est bon prince & liberal, les voulant congratuler & auantager, ne leur dōnera seulement ce qu'il est coustumier de vous donner; mais vous osterà le vostre propre, pour plus les auantager, attendu que naturellement toutes choses nouvelles & non acquise nous plaisent. Par ainsi quelque seruice que vous faciez, ne tant bon puissiez vous estre, vous tomberez en son deldaing & en oubli, & eux estrangiers vous leueront du siege, qui maintenant vous promet seur repos: pourtant, mes seigneurs, premier que conclure, ce fait me semble de telle & si grande importance, que vous deuez tous y auiser, avec bōne & meure deliberation de vos sages iugemēs. l'estime bien qu'il n'y a nul de l'assistance qui presume de moy, que i'en parle autrement que raison, & la bonne amour que ie vous porte m'admoneste: car (graces à Dieu) ie suis tel qu'aisement ie me puis autant bien passer du plus grand Prince mon voisin, qu'il fera de moy: mais me trouuant en si noble compagnie, en laquelle i'ay receu tant d'honneur & faueur, i'aimeroiy mieux (& Dieu m'en soit tes-

moing) iamaïs n'auoir esté né, que de flechir. Ainsi, mes seigneurs, vous deuez promptement & diligemment penser, pour ne vous en repentir apres avec trop de loisir.

La harangue du Roy Lisuard, où il resoult la pluralité des auis qui luy ont esté baillez. Du premier liure, chap. 33.

MEs grands amis, ie suis tout seur que l'amour que vous me portez, & le desir de me faire seruire, vous ont mis en ces difficultez: & croy qu'il n'y a celuy de vous tous, qu'il n'en ait parlé au plus pres de la verité qu'il luy a esté possible, tellement que vos aduis sont tant bons, qu'ils ne pourroyent estre meilleurs: toutes fois c'est chose seur & certaine que les Rois de la terre ne sont estimez grands par le nombre des lieux qu'ils possèdent, mais par la quantité & multitude du peuple auquel ils commandent: car que scauroit faire vn Roy seul peut estre moins que le plus simple de ses subiets: & d'auantage il luy seroit trop difficile, voire impossible sans gens, gouuerner & maintenir son estat, quelques grans thresors qu'il pourroit auoir, lesquels ne scauroyent estre mieux employez que de les departir entre ceux qui les meritent. Par ainsi il me semble que toute personne de bon iugement dira, que bon conseil & la for-

ce des hommes est le vray thresor. Et si le
voulez encores mieux sçauoir, voyez ce que
par mesme moyen a fait ce grand Alexâdre,
ce fort Iules Cesar, le gentil Annibal, &
maints autres, qui ont acquis par leur nom
immortalité; lesquels pour thesauriser d'hô
mes & non d'argent, se sont faits Rois, Em
pereurs & Monarques: car ils sçauoyent li
liberalemēt distribuer leurs deniers à ceux
de qui ils cognoissent les merites, & les en
tretienir par si gracieux propos qu'ils se pou
uyent dire seigneurs & des cœurs & des
corps: au moyen dequoy ils estoient seruis
en grand' fidelité. Pourtant, mes bons amis,
ie vous prie tous le plus affectueusement
qu'il m'est possible, que vous m'aidez tant
que vous pourrez, à me faire recouurer les
bons Cheualiers, soyent de ce pays ou e
stranges: lesquels ie vous promets en foy &
parole de Roy, traiter & honorer en sorte,
qu'ils auront cause d'eux en louer & cōten
ter: car vous n'ignorez, que tant plus nous
serons bien accompagnez, & plus nous se
rons craints & redoutez de nos ennemis, &
vous mieux gardez, entretenus & estimez.
Et s'il y a en moy quelque vertu, vous pou
uez aisément iuger, que pour les nouveaux,
les anciens ne seront oubliez de nostre vie:
parquoy nul de vous ne doit differer à la re-

queste que ie vous fay , mais y obtemperer : ce que de rechef ie vous prie & commande tresexpressément, mesmes que tout presentement chacun de vous particulierement me nomme ceux que vous cognoissez, & à moy encores incognus : à ce que si aucuns sont en ceste court, qu'ils recourent tant de biens de nous, que les absens soyent affectionnez à nous venir seruir, aussi pour les prier ne partir de nostre compagnie, sans nous en auertir.

La harangue de la Roine de la grand' Bretaigne, sur les faueurs qu'on doit porter aux dames. Au premier liure, sur la fin du 33. chapitre.

Puis qu'il vous plaist donner lieu, & fauoriser ma requeste, ie vous prie que vous faciez desormais tant de bien & d'honneur à toutes Dames ou Damoiselles, de les auoir en vos protections & les desfendre: prenans leurs querelles contre tous ceuz qui les voudroyent molester en quelque sorte que ce fust : de sorte que si par fortune, vous auez promis quelque don à vn homme, & vn autre à vne Dame ou Damoiselle, que vous accomplissiez premier celui de la femme, comme estant personne plus foible, & qui a plus besoin d'estre recommandée. Ce faisant, elles seront desormais plus fauorisées, & mieux gardées qu'elles n'ont esté:

car les meschans qui sont coustumiers de leur faire iniure, les trouuans par les chāps, sçachāt qu'elles ont pour leurs protecteurs & defenſeurs tels Cheualiers que vous estes, ne les oseront facher.

La harangue du Roy A bien à ses souldats bataillans contre le Roy Barſiman ſeigneur de Sansuegne, qui se vouloit faire Roy de la grand' Bretaigne par trahison. Au premier liure, chapitre 38.

MES compagnons & amis, vous auez au iourd'huy tant bien combatu qu'il n'y a celuy qui ne merite estre estimé entre les plus gentils compagnons de tout le monde: mais si vous auez bien commencez, j'espere que nous irons tousiours de mieux en mieux, & vous souuienne que vous vous defendez tant pour maintenir vostre bon Prince, que pour vostre liberté, mesme contre vn tyran traistre & meschant, qui sans crainte de Dieu veut vsurper l'autruy, & se paistre du sang de vous & de vos enfans. Ne voyez-vous comme il a traitté ceux du chasteau qu'il a surprins? Ne voyez-vous la fin où il tend: qui n'est qu'à ruiner ce noble Royaume, & subiets, qui ont esté par si long temps conseruez (par la grace de nostre Seigneur) & tousiours veſeu en reputation d'estre loyaux subiets à leur Prince. Ne cognoissez

gnoissez vous les persuasions, desquelles ce paillard a vsé deuant l'assaut qu'il nous a donné, pensant nous abatte par sa langue dorée? Non, nô, il est trop mal arriué, ie suis seur qu'il n'y a celuy de nous tous qui ne choisist plustost mourir de mille morts. N'est il pas vray? Certes ie voy à vos bons visages, que si ie pensois ou disois autrement que mentirois: & si ils ont plus de gens que nous, nous auons plus de cœur & de droit qu'eux. Ainsi nous ne deuous craindre: mais postposer toute doute pour viure desormais en la reputation que nous meritons: vous asseurant mes amis, qu'ils se sont retirez (si vous y auez prins garde) avec contenance de gens peu affectionnez de nous venir reuoir: & quelque chose qu'ait dit ce traistre Barsinan, n'ostre Roy n'est point mort: car il nous viendra bien tost secourir. Cependant ie vous prie mes compagnons que nul de vous ne s'ennuye, mais faire & continue comme il a commencé, ayant deuant les yeux qu'il vaut trop mieux mourir pour la liberté, que de viure vn bien long temps en captiuité & misere, mesmes sous vn miserable prince.

La harangue du Seigneur de Sansuegue à ses Soldats batillans contre le Roy Arban, les in-

B

duisant à prendre courage. Au 1. liure, cha. 38.

MEs amis ce n'est assez d'auoir donné à cognoistre à nos ennemis qu'ils sont (si bon me semble) à ma mercy: parquoy ie suis deliberé (sans perdre plus nul de vous) differer encor' pour cinq ou six iours qu'Archala^m m'euoyra la teste du Roy Lisuard, lors ie croy que la leur monstrant ne seront plus si osez de me contredire, & les pourons attraire à nous par amour. Pourtant chacun de vous se resiouisse, & face bonne chere: car estant Roy (comme j'espere) ie vous feray tous riches.

La harangue qu'Abisco, qui occupoit par tyrannie la Seigneurie de Sobradise, fit aux habitans du pays. Au 1. liure, chap. 43.

OGens chetifs & malheureux! n'apporçoy bien l'aïse que vous donne la presence de ceste grace, & que le sens vous faut au besoing: car à ce que ie cognois, vous l'aymeriez mieux pour dame (encores que ce soit vne femme foible & debile à vo^m defendre) que moy qui suis Cheualier preux & hardy, combien que vous voyez son impuissance, & qu'en si long temps elle n'a peu recouter que deux Cheualiers, qui sont venus pour receuoir leur mort ignominieusement, d'où il'y grand pitié.

La harangue d'Apolidon à l'Empereur de Constantinople son pere, luy rendant toute obeissance. Au 2. liure, chap.

Sire, ces iours passez i'ay entendu de plusieurs, que mon frere n'est content du partage qu'il vous a pleu nous ordonner, & pour ce que ie sçay bien l'ennuy que ce vous est, voyans l'amitié entiere de luy & de moy en branle d'estre rompue, ie vous supplie humblement reprendre tout ce qu'il vous a pleu me donner & l'en pouruoir: car ie me tiendray heureux de faire chose qui donne repos à vostre esprit, & tresbien appenné d'aaoir ce que vous luy auez laissé.

Lettre de la Princesse Oriane à Amadis, l'accusant de desloyauté. Au 2. liure, chap. 2.

MA passion de mesurée, procedât de tant de causes, cōtraint ma debile main de déclarer par ceste lettre ce que le dolët cœur ne peut plus celer, à vous Amadis de Gaule desloyal & trop pariure amant: car puis que la desloyauté & peu de fermeté, que vous auez en moy (qui suis malheureuse & delaissee de toute bonne fortune, pour vous auoir aymsé sur toutes choses du monde): & à present manifesté, mesmement qu'a si grand tort vous estes esloigné d'icy, pour vous approcher de celle la quelle (veu ion peu d'age & mal discretion) ne sçauroit auoir de bien en

vous B n j d 2511 ne

elle de vous favoriser, ou entretenir; I'ay
 deliberé aussi bannir de moy pour iamais
 ceste extreme amour que ie vous portoys,
 puis que mon triste cœur n'en peut auoir
 vengeance. Et quand bien ie voudrois pren-
 dre en gré le tort que vous me faites, si se-
 roit-ce grande folie à moy, de vouloir bien
 à l'ingrat, pour lequel parfaitement aymer
 j'ay eu en haine moymesme, & toutes autres
 choses. Helas! I'apperçois bien maintenant
 (mais c'est biē tard) que ie soumis trop mal
 ma liberté en personne tant ingrâte! atten-
 du qu'en satisfactiō de mes souspirs & pas-
 sions ie me voy mocquée, & malheureuse-
 ment deceite. Parquoy ie vous defens de vo^u
 trouver iamais deuant moy, n'en part où ie
 relide: & sçoyez seur que la tendre affection
 que ie vous portoys, est conuertie, par vostre
 demerite, en inimitié & cruelle furie. O! al-
 lez doncques desormais ailleurs essayer (a-
 uec vostre foy parjurée & paroles amiel-
 lées) abuser d'autres malheureuses comme
 moy: sans que vous esperiez cy apres, que
 nulle de vos excuses puisse auoir lieu en mō
 endroit: ains sans plus vous vous plaindre,
 ie lamenteray la reste de ma triste vie, avec
 queques abondance de larmes, lesquelles ne pré-
 dront celle que par la fin de celle qui n'aura
 regret à mourir, sinon pour autā que vous
 en estes homicide.

La complainte d'Amadis qu'il fist ayant receu la vigoureuse lettre d'Oriane, demonstrent la mobilite de fortune par laquelle elle le b'ânissoit de sa compagnie. Au 2. livre, chap. 4.

HÉlas fortune par trop legere & sans racine! à quelle occasion m'auois tu preferé & eleué entre tous les meilleurs Cheualiers pour me ruiner apres tant legerement? Maintenant i'apperçoy bien que tu peux faire, plus de mal en vn heure, que de grace en mille ans: car si par le passé tu m'as donné du plaisir, ou de la ioye, tu me l'as desrobée à ceste heure cruellement, me laissant en amertume trop pire que la mort: & puis qu'il te plaisoit ainsi faire, que n'as tu au moïn egalé l'vn à l'autre? veu que tu sçais que si autresfois tu m'as donné quelque contentement ce n'a esté, pourtant, sans le mesler avecques angoisses & grands ennuis. Par ainsi tu me deuois reseruer quelque peu d'esperance, avecques ceste cruauté de laquelle tu me tourmentes à present, executant en moy chose inc omprehensible en la pensée de ceux que tu favorises: lesquelles pour ne cognoistre ce mal estimét les pōpes, gloites & hōneurs que tu leurs prestes, leurs & perdurables. Et n'ont souuenâce, qu'oultre les tourmés que leurs corps endurent pour les maintenir,

les ames tombent au hazard de leur salut. Pourtant si avec les yeux de l'entendement que le souverain seigneur leur a donné, pouvoient voir tes mobilittez, ils desireroient plustost ton aduersité, que la legere prosperité, combien qu'elle soit conforme à leur sensualité: car par tes blandissemens & mi- gnotises tu les ruines, & contrains à la fin d'entrer au Labirinthe d'amertume, sans en pouuoit iamais sortir. Et au contraire sont les aduersitez, d'autant que si on resiste patiemment, fuyant appetit & ambition desordonnée, lon est esleué de ce lieu bas en la gloire perpetuelle. Et toutesfois moy trop infortuné, n'ay sceu choisir ceste bone part, veu que si tout le monde estant mien, m'estoit tollu par toy, ayant seulement la bonne grace de madame, elle seroit suffisante, pour me maintenir en toute grâdeur: & bõ heur: laquelle me defaillant autant est impossible que je puisse aucunement viure. Pourtant ie te supplie en faueur & payement de ma loyauté, que tu me donnes la mort avec langueur: mais s'il t'est permis m'oster la vie que tu te hastes diligemment, prenant compassion de celuy duquel tu ignores le tourment qu'il aura de plus viure.

Complainte de mesme argument que la precedente qu'Amadis adresse à son pere.

ORoy Perion mon seigneur & pere, que tant petite occasion vous aurez à vous douloir de ma mort pour vous estre celée, & la cause d'icelle ! mais puis q̄ la douleur que ce vous feroit, la sçachant, ne pourroit reuoquer mon tourment, ie prie Dieu que mô malheur ne vous soit jamais manifesté ains caché tant que viurez & ce pour n'auancer le reste des ans q̄ vo^s auez encores à viure.

Complainte d'Amadis, adressée au seigneur Galuans, le remerciant de ses biens faits.

O Mon second pere Galuanes, certes i'ay grand regret, que ma fortune aduerle n'a permis que ie recompensasse la grande obligation que i'ay en vous, car si mon pere me donna la vie, vous me la cōseruastes, me deliurant du peril de la mer, où ie fus abandonné, estant encores en la premiere heute de ma natiuité: & depuis m'avez nourry autant doucement que si i'eusse esté vostre fils naturel.

Exhortation de Florestan à ses compagnons regrettant Amadis qu'il estimoit estre en peine, afin del'aller secourir. Au 2. liure, chap. 6.

MEs Seigneurs, ce n'est pas à nous de pleurer ne faire telles lamentations, au temps que la necessité nous commande

d'entendre à secourir mon seigneur Amadis: laissons telle maniere de faire aux femmes: & voisons ensemble à pourvoir à ce grand inconuenient. Quant à moy ie suis d'avis que sans plus sejourner nous montions à cheual, faisant toute diligence de le trouver, lors nous pourrons sçauoir s'il y aura moyen de luy trouver remede: car ainsi comme no^s faisons le temps se passe, la douleur augmente & la personne s'esloigne. Le Seigneur Yfane, à ce qu'il dit l'a conduit quelque peu, & nous pourra monstret le chemin qu'il a prins: & si nous tardons plus nous le perdrons, sans esperance de iamais plus le reuoir. Pourtant mes seigneurs ie vous prie diligentons de le suyure.

L'hermite parlant à Amadis le cõsole en son aduersité. Au 2. liure, chap. 6.

Cheualier, ie croy que vous auez quelque grande affliction en vostre ame: Neantmoins si vostre dueil procede de la repentance d'aucun peché que vous auez cõmis, en verité mon enfant, vous estes bien heureux: & encores que ce fust pour quelque perte temporelle comme i'estime, veu vostre aage, & l'estat auquel vous auez veücu jusques à present: vous ne vous deuez

ainsi ennuyet, mais requerir pardon à dieu,
& il vous pardonnera & recoura pour sien.

*L'hermite encor parlant à Amadu l'exhorte
à prédre courage, Et de ne s'abuser aux femmes.*

IE vous promets mon amy que c'est mal
faict à vous (qui estes Cheualier encores
ieune & de belle taille) d'entrer en tel deses-
poit: veu que les femmes ne sçauent conser-
uer leur amour, que par la presence de ceux
qu'elles ayment: car naturellement elles ou-
blient promptement & croyent encores
plustost, par especial aux choses que lon
leur rapporte: de ceux qui se donnent folle-
ment à elles, lesquels lors qu'ils pensent a-
uoir ioye & contentement, se trouuent en
tout ennuy & tribulation, ainsi que vo^s l'ex-
perimentez par vous mesmes. Pourtant ie
vo^s prie soyez desormais plus vertueux &
constant: & puis qu'il a pleu à nostre Seigⁿr
vous appeller à titre de fils de Roy, pour
gouuerner son peuple retournez au monde:
car se seroit dommage de vous perdre ainsi,
& ne puis presumer, qui peut estre celle,
qui vous a reduit en telle anxieté, attendu
qu'encores qu'une femme eut en elle seule
les p^rfectiōs qu'ōt toutes les autres ensēble,

si ne deuroit pour elle, perdre vn tel homme que vous estes.

Regret d'Oriane pour Amadis, lors qu'elle fut aduertie par Durin de son estoignement. Au 2. liure, chap. 7.

HA malheureuse que ie suis, quand à si grand tort i'ay fait mourir la personne que plus i'aymois en ce monde! Et puis qu'il est hors de ma puissance reuoquer le mal dont ie suis cause, ie vous supplie (amy) prendre ma repentâce en satisfactiõ du mal que ie vous ay pourchassé, avec le sacrifice, que ie feray de ma propre vie, pour vo' suyte à la mort, & par ainsi l'ingratitude que i'ay commise cõtre vostre loyauté, sera manifestée, vous vengé & moy punie.

La harangue de Guillan à la Royne pour l'escu d'Amadu qu'il auoit trouué. Au 2. liure, chap. 8.

MAdame ie trouuay ces iours passez toutes les armes d'Amadis avec cest escu abandonné pres vne fontaine, que lon nomme la fontaine de plain champ, dont ie fus desplaisant: que dès l'heure mesme i'attachay l'escu à vn arbre le laissant en la garde de deux damoyelles qui estoient en ma

compagnie, tandis que fus par toute la contrée pour m'enquerir qu'il estoit deuenu, mais ie n'ay peu estre si fortuné de le trouver, ne d'en auoir nouvelles. Parquoy sçachant le merite de tant bon Cheualier, qui n'eut oncques desir que de s'employer à vo^{re} faite seruite, ie deliberay puis que ne le pouois amener, de vous apporter (pour tesmoignage de l'obligation que i'ay à vous & à luy) ses armes lesquelles vous commanderez (s'il vous plaist) mettre en lieu eminent où chacun les pourra veoir, tant pour auoir nouvelles de luy par les estrangers, qui ordinairement arriuent en ceste court, que pour augmenter la vertu de tous ceux qui suyuent les armes, prenant exemple sus celuy à qu'elles furent: lequel par sa haute cheualerie a acquis le premier lieu entre to^{us} ceux, qui oncques porterét cuyrassé en dos.

Lamentation d'Oriane, ayant entendu par Guillan la perte d'Amadu. Au second liure, Chap. 8.

AH malheureuse que ie suis? ie puis bien maintenant dire, que toute la felicité que i'eus oncques, est vn vray fantosme, & mon tourment, est vne pyre verité, veu que si i'ay quelque contentement, est seulement

par les songes qui me sollicitent la nuit: car en veillant toute austerité afflige mon pauvre esprit: de sorte que d'autant que le iour m'est grief martyre, l'obscurité seule m'est plaisir & soulas, pour ce que en dormant ie me voy souuent devant mon amy: mais le reueil qui me priue de tāt d'aïse me fait par trop sentir vostre absence. Ah! mes yeux, nō plus mes yeux, mais ruisseaux de larmes, & de pleurs, vous estes bien abusez, puis que estans clos, vous voyez celuy seul qui vous contente: & descouverts tous les ennemis du monde vous viennent offusquer! Au fort la mort que ie sens prochaine, me deliurera de ceste anxieté: & vous amy serez vengé de la plus ingrante qui onques naquit.

Exhortation de Mabile à Oriane qui se vouloit precipiter, par le moyen de l'aduersité d'Amadis. Au 2. liure, chap. 8.

COMment! madame, où est la constance d'une fille de Roy, & ceste prudence dōt vous estes tant renommée? Auez vous desia oublié le mal qui vous cuida aduenir par les fauses nouvelles, qu'Archalaus appporta à la court l'année passée? Et maintenant que Guillan a trouué les armes de mon cousin, est il dit pourtāt qu'il soit mort? voyez moy

que vous le reuerrez en brief, & qu'il s'en viendra vers vous, aussi tost qu'il aura veu vos lettres.

Amadis se console des nouvelles qu'il reçoit de son amie Oriane. Au 2. liure, chap. 10.

O Pauvre cœur si long temps passionné (qui as peu resister à telle tempeste non obitant l'abondance des larmes que tu as si continuellement distillées, iusques à venir au point de la mort.) Reçoy à present ceste medecine, laquelle seule est propre pour ton salut, & lors de ces tenebres, que si longuement t'ont offusqué, reprenant tes forces pour seruir celle qui de la grace te fait reuiure.

Lestre d'Oriane à Amadis, par laquelle elle s'excuse enuers luy, d'aucunes fautes d'aucun qu'on est en elle. Au 2. liure, chap. 10.

SI les grandes fautes commises par inimitié (recogneues depuis pour se humilier) sont dignes de pardon, que doit il estre de celles qui sont causées par trop d'abondance d'amour? Nō pout rāt mō loyal amy ie ne veux nier, que ie ne meinte beaucoup de peines; car ie deuois cōsiderer qu'au

D V I I. LIVRE

temps que les choses sont plus prospères & ioyeuses, la fortune qui les espie vient leur apporter tristesse & misere: aulli me deuoit il souuenir de vostre grande vertu & honnesteté laquelle nel'est iamais trouué en faulx, & sur tout ie ne deurois, pour mourir, separer de mon entendement la souuenance de la grand' subiection de mon triste cœur, qui n'est procedé sinon de celle en laquelle le vostre mesmes est enserué, estant certaine que si aucunes flammes y ont esté refroidies, qu'ainsi tost le mien s'en est apperceu: de sorte que l'enuie qu'il auoit de trouuer repos à ses mortels desirs a esté cause de les augmēter. Mais j'ay failly comme font celles lesquelles restants au plus haut de leur bon heur, & trescertaines de l'amour de ceux, desquels elles sont aymées (ne pouuāt comprendre en elles tant de bien) deviennent jalouses & subsonneuses, plus par leur imagination que par raison offusquāt ceste claire felicité de la nuée d'impatience croyant plustost le rapport d'aucunes personnes (peut estre medisantes) peu veritables & vitieuses, que celui de leur propre conscience & certaine experience. Pourtāt doncquēs mon loyal ainy, ie vous supplie affectueusement receuoir ceste miēne Damoselle (comme de la part de celle qui re-

cognoist en toute humilité la grande faute qu'elle a commise en vostre endroit) laquelle vous fera entendre mieux que ma lettre, l'extremité de ma vie: dōt vous deuez auoir pitié, non pour mon merite, mais pour vostre reputatiō qui n'estes teau cruel ne vindicatif, la où vous trouuez repentance & subiection: mesmement que nulle penitence ne scauroit venir de vous, plus rigoureuse, que celle que moy-mesmes me suis ordonnée: & que ie porte patiemment esperāt que vous la remettrez, me rendant vostre bonne grace: ensemble ma vie qui en depend.

Lamentation du beau Tenebreus, lors qu'il retournoit à Mirefleur: declarant à la damoiselle de Dinnocent qu'il auoit beaucoup enduré sans cause, le taxant de n'estre fidele amant. Ao 2. liure, chap. 10.

PAR ma consciēce (dit le beau Tenebreus) ie ne fus onques en plus grand dangert de mort: & m'esbahy où elle forgea ceste fantaisie, qu'elle auoit contre moy, veu que ie ne pensay onques à faire chose qui luy deust desplaire: & quand bien ie me fusse tant oublié d'y auoir pensé, si ne meritois-ie vne tāt cruelle lettre que celle qu'elle m'es-

criuit. Car encores que ie ne face les demō-
 strances, & hypocrisies, que beaucoup sça-
 uent faire, si ne laissay ie de mesurer les biens
 & graces, que i'ay receües d'elle : & n'estoit
 point ceste pensée semée en si mauuaise ter-
 re, qu'elle ne luy en garde le fruiet, tant que
 l'esprit aura moyen de faire viure mō cœur,
 veu que l'vn & l'autre sont du tout dediez à
 la seruit & obeir. Ah ah mon Dieu! il me
 souuient que quand Corissande arriva en
 nostre pauvre hermitage, ie euiois bien
 lors que ce fust fait de moy! La bonne dame
 se lamentoit de la passion qu'elle portoit
 par trop aimer son frere Florestā, & ie mou-
 rois du desplaisir d'estre à tort ainsi chassé
 d'Oriane. Quantes peines, quels trauaux,
 quel demesuré toutment i'ay de long temps
 souffert en la roche pauvre, sans auoir con-
 solation de creature viuant que du bon her-
 mite, lequel me sollicitoit de patience! Helas
 quelle dure penitence, pour chose non of-
 fensée! Croyez moy Damoysele ma mye,
 que i'estois tant partroublé, que d'heure à
 autre ie souhaitois la mort, & aussi souuent
 craignois ie perdre la vie. Mais pensez vous
 le desespoir où i'estois lors que ie monstray
 aux Damoyseles de Corissande la chanson
 que ie feis en ma plus grande tribulation?

Harant

Harangue de Gandalin aux freres du beau Tenebreus, pour les animer à le chercher pour le secourir. Au second liure, Chapitre II.

PAR Dieu, mes seigneurs, toutes voz pleurs ne scauroient faire trouuer celuy que vous desirez, si n'est par vne autre bõne diligence que vous pourrez nouvellement entreprendre. Et combien que desia vous en ayez fait grãd deuoit, si ne deuez vous vous ennuyer: ains le querir mieux que iamais, veu que sçanez assez ce qu'il eut fait pour vous particulièrement, si la fortune eut auance l'occasion. Maintenant dõcques c'est à vous à faire le semblable: car si le perdez ainsi, ce ne sera seulement la perte du plus gentil Cheualier du monde, mais du meilleur parent que vous ayez: & d'auantage, vous en pourrez estre tous blasmez. Pourtant mes seigneurs, ie vous supplie (pour l'honneur de Dieu) faisant enuers luy le deuoit de frere d'amy, & de compagnon, recommencez sa quette, sans y elpargner, & sans y employer la longueur du temps.

Dessement fait par vn Cheualier estrange, au Roy Lisuard, l'induisant à guerre; si moult ne veut accorder en mariage Oriane, avec le Prince Basigant. Au 2. liure, chap. 12.

ROy Lisuard ie te deffe & tous tes aliez, de par les puissans Princes Famongomad Geant du lac bruslant, Cartadaque son nepueu, Geant de la montaigne deffendue, Madafabul son beaufrere, Geant de la tour vermeille, don Quedragāt frere du feu Roy Abies d'Ytlande, & de Arcalaus l'enchâteur: lesquelz te mandent tous par moy, qu'ilz ont iuré la mort de toy & des tiens. Et pour ce faire ilz se trouveront en l'ayde du Roy Cildadan, pour estre du nombre des cent Cheualiers, qui te ruineront asseurement, Toutesfois, si tu veux bailler ton heritiere Oriane à la belle Madasime fille du redouté Famongomad, pour la servir de Damoiselle, ilz te laisseront viure en paix, & seront tes amis: Car ils la marieront avec le Prince Basigant, lequel merite bien estre seigneur de tes pais, & de ta fille aussi. Pour tant, Roy Lisuard, eslis de ces deux conditions la meilleure, la paix comme ie te devise, ou la plus cruelle guerre qui te scauroit venir, ayant a faire à Princes tant puissans & redoutez.

Responce audit cheualier estrange par le Roy Lisuard, demonstrant la grandeur de son courage. Au second liure, Chapitre 12.

PAR Dieu Cheualier, ceux qui vous ont donné telle commission, me cognoissent

tresmal, car i'ay tout le temps de ma vie plus estimé la guerre perilleuse, que la paix honteuse, d'autant que ie serois grandemēt reprehensible enuers Dieu le Createur qui m'a constitué Roy sus tant de peuple, si par faute de cœur ie le souffrois outrager. Parquoy vous en retournez leur dire, que i'aim trop mieux auoit tout le temps de ma vie la guerre qu'ils demandent, & à la fin mourir en combatant, que de leur accorder la paix, qui seroit tant à mon desauantage. Et pource que ie desire de sçauoir au long leur vouloir, ie feray partir vn Cheualier des miens, qui ira avec vous lequel leur fera au long entendre mon intention.

Florestan desfiant Landin, qui parloit trop au desauantage d'Amadu, luy presente le combat, pour l'amour de luy. Au second liure, Chap. 12.

Cheualier ie ne suis natif de ce pais, ny Vassal du Roy, ainsi pour chose que vous luy ayés dit, ie n'ay occasion de respōdre, mesmes qu'il y a icy present tant de Cheualiers meilleurs que moy, sus lesquels ie ne voudrois entreprēdre. Toutesfois puis que ne pouuez trouuer Amadis (qui est cōme i'estime vostre grand profit) ie suis prest de vous cōbatre, & demeller la querelle que vous auez à luy: Et afin que me cognoissiez mieux, ie suis son frere Florestan, lequel

vous offre ce combat, par telle convention, que si ie vous puis conuaincre, vous serez tenu de vous deporter de la querelle que vous auez cōtre luy, & si vous me deffaites, végez sus moy partie de vostre colere. Tant y a, que vous ne deuez trouuer estrange le deuoir auquel ie me soumetz, car ie n'ay moins d'occasion de soustenir sa querelle contre vous (luy absent) que vous auez celle du Roy Abies duquel vous estes nepueu: estant tout seur qu'il est bien en la puissance de monseigneur Amadis de me venger, si fortune permettoit que eussiez auantage sus moy.

Responſe de Landin au Seigneur Florestan qui accepte le combat en temps opportun. Au Second liure, Chapitre 12.

SEigneur Florestan, respondit Landin, à ce que ie voy vous auez enuie de cōbatre: Mais ie ne vous puis satisfaire, n'ayant aucun pouuoir sus moy, pour l'affaire auquel par autre ie suis delegué, aussi que i'ay promis auant mon partemēt aux Seigneurs qui m'ont appellé en leur compagnie, de n'entreprendre (auant la bataille) chose qui me puisse retarder de y assister & faire mon deuoir: & pourtāt tenez moy à present pour excusé, iusques apres la bataille, lors ie vo⁹ promets accepter le cōbat que vous demã-

dez, & plustost n'y puis entendre

*Lettre d'Vrgande au Roy Lisuard, ou elle
predit la ruine du beau Tenebreus. Au second
liure, Chapitre 15.*

A Vous Lisuard Roy de la grand' Bre-
tagne, salut cōdigne à vostre maiesté.
Le Vrgande la descogneue, vostre humble
seruante vous fais scauoir, que la bataille
qui est arrestée entre vous & le Roy Cilda-
dan, sera l'vne des plus cruelles & dangereu-
ses, que l'ō verra iamais: en laquelle le beau
Tenebreus, qui nouvellement vous a don-
né tant d'esperance, perdra son nom, & par
vn coup qu'il donnera, tous ses hautz faitz
seront mis est oubly, & si serez à l'heure au
plus grand ennuy ou vous vous trouuastes
oncques: car maints bons Cheualiers per-
dront la vie, & vous mesmes tomberez en
ce hazard, à l'instant que le beau Tenebreus
espanchera vostre sang: toutesfois à la fin
pour trois coups qu'il donnera, ceux de la
part demourerōt vainqueurs. Et soyez seur
Sire, que tout ce aduiēdra sans doute: pour-
tant pouruoyez sagement à voz affaires.

*Lettre d'Vrgande à don Galaor de Gaule,
luy predisant sa mauuaise fortune. Au second
liure, Chapitre 15.*

A Vous Don Galaor de Gaule, preux &
hardy Cheualier, moy Vrgande la des-

LE II. LIVRE

oigneuë vous saluë, comme celle qui vous aime & estime, & veulx que vous entendiez ce qui vo^r est à aduenir en la cruelle bataille d'entre les Roys Lisuard & Cildadan. Si vous vous y trouuez, soyez seur, que sus la fin d'icelle voz membres forts & roides, defaudrôt à vostre cœur inuincible, & au partir du combat, vostre teste sera au pouuoir de celuy lequel par les trois coups qu'il donnera demourera vainqueur.

Lettre d'Arban Roy de Norgales & Angriotte d'Estrauaux, au Roy Lisuard, luy faisant entendre la grande peine qu'ils enduroient.
Au second liure, Chapitre 15.

ATres haut & trespuissant Prince Lisuard Roy de la grand Bretaigne, & à tous noz amis, & aliez estans en son Royume. Nous Arban qui fut Roy de Norgales, & Angriotte d'Estrauaux, à present detenez en douloureuse prison, vo^r faisons scauoir que nostre infortune pl^us cruelle que la mesme mort nous a mis au pouuoir de l'impitoyable Gromadace, femme de Famogomad, laquelle en vengeance de la mort de ses mary, & fils, nous fait chacun iour donner tant & de si estranges tourmets, qu'il est impossible de les penser, en sorte que de heure à autre nous desirôs la fin de nostre vie, pour trouuer le repos. Mais ceste malheureuse,

pour plus longuement nous faire endurer, differe tât qu'elle peut nostre mort, laquelle de noz propres mains nous nous fusiôs donnée, sans la crainte de perdre noz ames.

Et pour autant que nous sommes à present si naurez, qu'il est impossible que puissions plus resister, nous vous enuoyons ceste lettre, escripte de nostre sang, par laquelle nous supplions à Dieu vous donner victoire contre ces traistres qui nous ont tant outragez, & auoir pitié de noz ames.

Harangue du Roy Lisuard à ceux de son ost, les exhortant à virilement combattre. Au second liure, Chapitre 16.

MÉS compagnons & gtands amis, ie croy qu'il n'y a celuy de vous tous qui ne entende assez comme nous auôs entrepris ceste bataille à bon droit, mesmes pour deffendre l'honneur & reputation du Royaume de la grand' Bretaigne, lequel le Roy Cildadan, & ceux d'Yrlande veulent abatardir, en nous deniant le tribut que de tous tēps ilz ont paié à noz predecesseurs, pour recognoissance des biés qu'ilz auoiēt receuz d'eux par le passé. Or scay-ie assez, qu'il n'y a celuy de vous tous, qui n'ait le cœur entier & magnanime: parquoy il n'est besoing de vous animer d'auantage contre ceux à qui vous auez affaire, ayant vostre

C iij

honneur deuant les yeux, que vous estimez plus que cent vies, s'il estoit possible les auoir l'une apres l'autre. Pourtant dōcques, mes amis, marchions hardiment, sans auoir esgard à quelques Geans cruelz & pleins de sang, qui sont de leur troupe. Car l'hōme n'est estimé d'auantage pour auoir les membres gros & lourz, mais pour le bon cœur qu'il a. Vous voyez souuent le leurier venir au dessus du bœuf, & l'eprenier ou Emerillon battre le millan. Noz ennemis se fient en la force de ces monstres, sans auoir esgard au tort qu'ilz ont, & nous esperōs en Dieu, lequel comme droiturier nous donnera l'effort de les vaincre, par la dexterité de noz personnes, & le deuoir q̄ no^s ferōs. Marchons doncques mes amys hardiment estimant chacun de soy estre suffisant pour combattre & desfaire le plus braue de leur troupe, vous assurant que si nous gagnōs ce iourd'huy l'honneur de la bataille, que outre ce que nostre renommée & gloire environnera la terre vniuerselle, iamais ennemy de la grand Bretaigne ne leuera la teste pour nous regarder de mauuais œil.

Harangue du Roy Cildadan à son ost, pour estre courageux à desfendre leur liberte. Au second liure, Chapitre 16.

Gentils Cheualiers d'Yrlande, si vous entendez pourquoy vous allez cōbattre, il n'y aura celuy de vous, qui ne blasme son predecesseur d'auoir tant tardé le commencement d'une si glorieuse entreprinse. Les Roys de la grād Bretagne vsurpateurs & titans (non seulement cōtre leurs subiects, mais sus leurs voisins) ont autrefois prins, sans aucū droit, sus noz ancestres vn tribut, tel que vous sauez allez que lon a souuent paie: & à ceste cause nous auons faict ceste assemblée, & sommes venuz en ce lieu pour deffendre nostre liberté, qui ne peut estre paiee par nul thresor.

C'est vostre fait, c'est vostre droit, nō pas de vous seulement, mais de voz enfans, qui iusques à present ont esté tenuz & reputez par ceux que vous voyez deliberez de vous faire serfs & esclaués. Voulez vous donc tousiours viure en ceste sorte? Voulez vous cōtinuer le ioug à voz successeurs? estes vous de moindre cœur, ne de moindre estoffe que voz voisins? Ah! si nous sommes victorieux. ilz rendront ce qu'ilz ont de nous. Je suis bien seur que la fortune nous favorise: Car vous voyez les gens de bien, qui sont venuz à nostre secours, sachans nostre bon droit. Poussons, poussons gentilz Cheualiers, ie voy deua le Roy Lisuard & sa trouppes en

doubte pour nous tourner le dos, ils sont ce disent ilz. coustumiers de vainete: Mais nous les apprendrons à eux accoustumer d'estre vaincus. D'vne chose ie vo^s veux aduertir, c'est que chacū ayde à son cōpagnō, vous tenans les plus serrez ensemble que il sera possible.

Exhortation de Mabile à Oriane qui se mescontentoit, Au second livre, Chapitre 17.

MA dame ie me bahis de vous & de vostre façon de faire, car aussi tost que vous estes sortie d'un ennuy, vous en sollicitez un nouveau, & deuez (ce me semble) mieux regarder à ce que vous dites de mon cousin, sans vous persuader qu'il ait tenu tel propos ou autre pour vous facher, veu que vous pouuez asseurer qu'il ne pensa onques à vous faire offense, en dit, en pensée, ny en fait. Et assez vous l'ont peu telmoigner les esprouues qu'il a faites, tant en vostre presence, qu'absence: mais ie voy biē que c'est vous me donnez à entendre, que (ennuyé de ma cōpagnie) vous me voulez chasser souz couleur que mon cousin est trop vostre, abusant vous mesmes de la seruitude qu'il vous porte. Toutesfois quād vous m'aurez perduē, ce sera peu de cas, pourueu que vostre (puis-je biē dire) Amadis n'en soit pirement traité: car vous sçauetz biē & moy aus-

si, que le moindre ennuy qu'il aura de vostre facherie, sera suffisant pour le faire mourir, dont ie m'esmerueille quel plaisir vous prenez à le tourmenter si souuent, faisant pour vous ce qu'il est possible de faire pour autre Dame viuante. Ne considerez vous que puis qu'Apolidon a voulu que l'espreuue de la châtre defenduë fut cōmune à tout le monde, qu'il ne seroit raisonnable, que mō Cousin gardast Briolanie de faire cōme les autres? Vrayemēt ie croy qu'elle, ne vous, n'estes encores assez belles pour gagner ce qu'on n'ont scēu auoir toutes les belles, qui ont esté depuis cent ans. Pourtant ie puis bien me tenir seure, que ceste nouvelle ialousie ne procede par faute que vous ait fait celuy qui ne pense qu'à vous obeir: mais son malheur a desia tant gagné sus luy, que pour vous cōplaire, il ne s'est seulement oublié, ains ne faisant estat que de vous, a desdaigné entieremēt tout son lignage, & les a en estime d'estrangers, sans les cognoistre, n'autre que vous, qu'il reuere cōme Dieu: & toutesfois vous le voulez du tout faire perdre. Ah ah, les dangers & euidés petilz, esquelz luy & les siens ont souuēt esté pour l'amour de vous, tant enuers Archalaus que à ceste derniere bataille sont maintenant tresmal recogneuz: puis qu'en satisfaction d'iceux

vous desirez la destruction du chef, & principal de mes parens. Est-ce le bien & la recognoissance des seruices q̄ ie vo^s ay faits? font-ce les premices de l'esperoir que i'auois à vous? Certes ie suis maintenāt bien loing de ce que i'esperois & aspirois, voyāt deuit mes yeux conspirer la ruyne & deffaite de la personne que i'ayme le plus en ce monde & qui est plus vostre que sien: toutesfois (si Dieu plait) il ne sera pas ainsi, & n'aduendra tel inconuenient si pres de moy. Car ie prieray demain mon frere Agraies & mon oncle Galuanes de me conduire en Escosse: lesquelz feront beaucoup pour moy de m'oster de la compagnie de vous qui estes si ingratz. Puis se mit à pleurer si fort, qu'il sembloit qu'elle deust fondre en larmes. Las, disoit elle, ie prie à Dieu, que la cruauté que vous faites à vostre Amadis, se tourne en vengeance sur vous pour satisfaire à toute sa lignée, qui ne perdra tāt (en le perdant) que vous seulz, encores que ce soit la pl^o grāde infortune qui no^s puisse aduenir.

Responce d'Oriane à ladicte Mabile, s'excusant de ce qu'on l'accusoit. Au 2. liure Chap. 17.

A H! ah! pauvre femme malheureuse, entre toutes les plus desolées & tristes: qui eust iamais pensé qu'il peust choir dās vostre cœur, ce que vous m'avez main-

tenât manifesté: Las ie me suis descouuerte à vous, ne ayant au tour de moy autre digne d'entendre mes doleances, pour auoir conseil & confort, & vous me desconfortez, & traitez pis que ie n'ay merité, me reputant tout autre que ie ne suis, ne seray tant que l'esprit soustiédra mon cœur plein d'amertume: qui me fait bien presumer qu'autre que mon malheur ne m'auance ce facheux traitemēt, veu que vous auez prins en mauuaise part, ce q̄ ie vous disois pour le mieux. Et Dieu ne me soit iamais aydant, si ie pensay de ma vie en ce dequoy vous me blasmez & accusez: car i'ay tant d'assurance de vostre cousin, que ie ne veille à autre chose qu'à le contenter: tant y a que i'aymeroie mieux mourir qu'autre que moy eust l'honneur de la chambre deffenduē. Iugez donc quel ennuy ce me sera si Briolante qui va deuant faire l'espreuve en vient au dessus. Ce nonobstant ma cousine mamye, ie vous prie, pardonnez moy, ne differez (s'il vous plaist) à m'aduiser de ce qu'il vous semblera que ie dois faire pour le mieux. Car vostre cousin pourroit estre trop marry s'il scauoit ce que i'ay soupçonné de luy.

Exhortation d'Argande au Roy Lisnard, l'incitant à bien traiter ses gens d'armes. Au second liure, Chap. 18.

Sire, vous me semblez maintenant tresbié accompagné, non tât pour beaucoup de grans personnages, qui sont pres de vous, que pour l'amitié qu'ilz vous portent, comme ie suis seure, dont vous devez louer nostre Seigneur. Car le prince aimé des siens, peut tenir ses estatz en grâde seureté: pourtant, Sire, mettez peine de les entretenir & bié traiter, à ce que vostre fortune (qui n'est encores lasse de vous favoriser) ne s'esloigne si vous faites autrement: & sus tout gardez vous de mauvais rapport, veu que c'est le vray poison & ruyne des princes, qui croyét.

Prophétie d'Yrgande la descogneue à Oriane, luy predisant ce qu'il luy devoit auenir. Au second liure, Chap. 18.

AV temps que vostre plus grande tristesse aura lieu, maints bôs cheualiers souffriront pour l'amour de vous. Lors le fort lyon accompagné de ses bestes sortira de sa taniere, & par ses hauts rugimens & clameurs espouuentera tellement ceux qui vous aurôt en garde, que maugré eux, vous demeurerez entre les ongles de la Royale beste, laquelle mettra bas de dessus vostre teste la riche couronne, qui plus ne sera vostre: lors ceste beste affamée ayant vostre corps en son pouuoir, l'emportera en sa caverne, ou il se paistra en sorte qu'il appaise-

ra sa faim enragée. Pouttât, ma fille, regardez que vous ferez, car ce que ie vous preditz aduiendra sans doute.

Prophetie d'Yrlande la descogneue, tant aux Roys qu'aux autres ses Cheualiers. Chap. 18.

GRande contention se leuera entre la grand Couleure, & le fort Lyon, qui sera secouru par maintes bestes cruelles, lesquelles viendront en telle fureur, que grand nombre d'elles en souffrirôt mort douloureuse. Le fin Renard Romain sera nauré des ongles du fort Lyon, & sa peau cruellement déchirée, dont le grand Serpent sera en grand ennuy. En ce temps la douce brebis couverte de laine noire, sera mise au milieu d'eux, laquelle adoucira par sa grand humilité & pitoyables beslemens, la braueré, & ferocité de leurs courages, les faisant separer d'ensemble: mais aussi tost les loups affamez, descendront des aspres montaignes contre la grande couleure, laquelle estant par eux defaite avecques grand partie de sa suite, l'enfereront en l'vne de ses cavernes. La tendre Licorne mettant sa bouche aux aureilles du braue Lyon, l'euillera de son fort somme, par son haut cry: puis luy faisât prendre partie de ses bestes ira diligemment au secours de la grand couleure, laquelle ilz trouueront morte, & si naurée par les loups

affamez, & lon verra grande abondance de son sang espandu sus la terre: A l'heure sera ostée d'entre les dents des loups, & eux mis en pieces: lors estant la vie restituée à la grande couleur, laissant dans sa caverne tout le poison de ses entrailles, se consentira d'estre mise entre les ongles du fort lyon: & la blanche Biche qui en la forest craintive eleuoit ses muglements contre le ciel, sera retirée & rappelée.

Autre prophetic d'Urgandela descogneue à Amadis, luy declarée ce qu'il luy doit aduenir.
Au second liure, Chapitre 18.

A L'heure que vous serez frappé & nature à mort pour desferre la vie d'autrui, estât je martyre vostre, & le profit d'autrui la recôpense que vous en aurez, sera vn grand mecontentement & esloignement de ce que plus desirez approcher, Lors vostre bonne, trenchante, & riche espée brisera tellement vos os, & entamera en tant d'endroits vostre chair, que vous trouuerez tresaffoibly de vostre sang, & si outrageusement poursuiuy que si la moitié du monde estoit vostre, vous la donneriez, pourueu que vostre espée fust iettée au fond de quelque profond lac, duquel elle ne peut iamais estre retirée: pourtant pensez à vostre destinée, qui sera telle que ie vous ay dit.

Excuse d'Amadis de ce que n'ayant appelé ses compagnons

cōpagnōs avec luy pour estre du combat, luy seul l'auoit entrepris. Au second liure, Chap. 19.

MES Seigneurs, ie vous supplie tous me tenir pour excusé, & n'estre malcontens de moy: vous asseurant que s'il eut esté en mon chois d'eslire vn compaignon pour estre de la mellée (veu les grandes prouesses desquelles chacun de vous est pourueu) ie n'eusse sceu lequel eslire. Mais Ardan a voulu combattre seul contre moy, pour la haine qu'il me porte, & l'amour qu'il a à Madasime: & puis qu'il l'a ainsi requis, ie ne pouuois ny deuois le refuser sans me môstrer lache & couard, & ne faire responce autre que conforme à la demãde. Et quãd plus de cheualiers il eust voulu cōprendre avec luy, ou pēsez-vous que i'eusse cherché ayde ou secours qu'avec vo^s autres? veu que vous sauez que ma force se redouble avec la vostre, quand nous sommes ensemble.

Respōse d'Amadu à Ardan Canille, qui le desfiot deuant le Roy. Au second liure, chapitre 19.

COMMENT! respondit Amadis, pensez-vous que ie n'aye assez de cœur & de droit, pour abbaissier l'orgueil d'un tel homme & si audacieux cōme est Ardan? Ie vous asseure que quand ie n'aurois entrepris vous combattre, si serois- ie bien content de ce faire, seulement pour empêchet le ma-

D

riage de vous & de Madasime. Et à ceste cause les ostages dont vous vous vantez, ne doivent differer de faire leur deuoir: car i'espere bien venger le bon & vaillant Roy Ardan, & Angriotte, de la grande iniure qu'ils ont receuë estans prisonniers.

Replique d' Ardan à Anadiu.

IE les ay fait venir quant & moy, dit Ardan, sachant que vous les demanderiez: combien que i'aye bonne esperance de les remettre au pouuoir de la belle Madasime, & luy baillet ensemble le moule de vostre bonnet, pour tesmoignage que ce n'est pas à vn tel Seigneur que vous estes, de me tenir propos si braues & auâtageux. Et pour, en ce faisant, luy donner plus grand plaisir, il plaira à nostre Roy, permettre qu'elle soit mise en lieu eminent, afin qu'elle voye euidemment la vengeance que ie prendray sus vous, & la fin malheureuse dont vous mourrez.

La Harangue de Gandandel deuant le Roy Lisuard, entre Amulu & autres ses allies, pour les mettre en la male-grace du Roy. Au second liure, chapitre 26.

Sire, i'ay tout lo temps de ma vie desiré garder la foy que ie vous doy, comme à mon Roy & Seigneur naturel, & feray encores, si Dieu plaist: car outre le serment de

fidelité que i'ay à vous, vous m'avez de vostre grace, fait tant de biés, que si ie ne vous conseilloy en ce que ie verray qui touche vostre maiesté royalle, ie faudrois grandement couers Dieu, & les hōmes. Au moyen dequoy, Sire, apres auoir longuement pensé à ce que ie vous declateray, ie me suis repenti assez de fois d'auoir tant differé, non pour enuie que ie porte à personne (& Dieu m'en soit telmoing) ains seulement par l'inconuenient que ie voy appresté, si vous n'y remediez promptement & sagement. Vous scauez que de tout temps il y a eu grande controuersie entre le Roy aume de Gaule, & celuy de la grande Bretaigne, pour ce que les Rois voz predecesseurs y ont tousiours pretendu droit de souueraineté: & combien que depuis quelque temps ceste querelle soit assopie, si est-il vray-semblable que les Gaulois (rememoratifz des guerres & dommages qu'ilz ont enduré de voz subiectz) delibereront secrettement en leurs courages, d'eux en venger.

Et (selon mon opinion) Amadis qui est le chef, & principal d'eux tous, n'est venu en ces pais, que pour y faire practiquer & gagner gens: avec lesquels (joinctz à la puissance qu'il y pourra faire descendre) il vous donera tant d'affaire, que peut estre, il vous

sera mal-aisé d'y resister, & voyez s'il y a de la apparence, Sire, celuy duquel ie vous parle, & ceux de son alliance aussi m'ont fait tant d'honneur & de plaisir, que moy & mes enfans sommes grandement obligez à eux: & n'estoit que vous estes mon seigneur esleu, ie ne voudrois pour rien parler contre Amadis, tant ie suis son amy, & seruiteur: mais es choses qui regardent vostre personne, Dieu me doint la mort plustost que i'espargne homme viuant, non point mon propre enfant. Vous auez receu Amadis avec si grand nombre de ses parens, & autres estrangers en vostre court (cōme bon prince, liberal & magnanime que vous estes) qu'à la fin leur suite se trouuera plus grande que la vostre. Pourtāt, Sire, il seroit bon d'y pouruoir, auāt que le feu soit plus allumé.

Responſe du Roy à ladiſte Martine.

PAr ma foy, mon amy, ie croy que vous m'aduertissez cōme bon & loyal subiet: neantmoins veu les seruiſes que ceux dont vous me parlez, m'ont fait, ie ne puis comprendre en mon esprit qu'ilz me voulsissent faire mauuais tour ou lacheté.

Replique de Gandanel au Roy, sus le meſme propos. Au meſme chapitre.

Sire, respōdit-il, c'est ce qui vous abuse, car filz vo' auoyent offensé par cy de-

uant; vous vous donneriez garde d'eux, comme de vos ennemis : mais ilz ont seeu deguiser sagement leur trahison souz vn humble parler, accompagné de quelques services, esquels ilz se sont employez, attendant leur heure opportune.

Requête d'Amadis au Roy Lisuard, pour faire don de l'Isle de Mongase à Galuanes. Au mesme chapitre.

Sire encores que ie ne vous aye iusques icy fait tant de service, comme ie desire, si ay-ie prins la hardiesse (me confiant en vostre grande liberalité) de vous demander vn don qui ne vous peut tourner qu'à hōneur, obligant d'auantage ceux à qui vous l'otroyez, Sire (dit encore Amadis) le don que moy & mes compagnons presens, vous supplions nous ottroyer, est qu'il vous plaise donner au seigneur Galuanes l'Isle de Mongase, de laquelle il vous fera foy & hommage, en espousant Madasime, ce faisant, Sire, vous enrichirez vn pauvre Prince, vsant de misericorde à vne des plus belles gentil-femmes du monde.

Harangue d'Amadis au Roy Lisuard, par laquelle il quittoit sa compagnie. Au mesme chapitre.

Sire, i'ay iusques icy pensé qu'il n'y auoit Roy ne Prince au monde mieux se co-

gnoissant es choses de vertu & d'honneur que vous : toutesfois nous nous apperceuons maintenant du contraire, par l'experience que vous nous en donnez: par ainsi puis q̄ vous auez changé de nouveau cōseil, nous irōs chercher nouvelle façon de viure.

Harangue d'Amadis à Oriane, par laquelle il luy declaroit estre forcé de sortir hors du service du Roy. Au mesme chapitre.

MA Dame, dit Amadis, il nous est force de faire ce qu'il nous a commandé, autrement nous offenserions nostre honneur, demeurans contre le gré de luy en son service, veu qu'il presumeroit que ne sçeuissions ailleurs rencontrer qui nous voulist receuoir: pourtant ie vous supplie ne trouuer mauuais, si en luy obeissant, ie suis contrainct de m'esloigner de vous pour quelque temps. Vous sçauuez la puissance que vous auez sus moy, & que ie suis autant vostre que le pourriez souhaiter, & ie sçay bien aussi que ou i'acquerrois mauuaise reputation, vous estes celle qui plus en receuroit de desplaisir, tant vous m'aimez & estimez, qui me fait derechef vous prier trouuer bonne mon absence, & me donner congé, vsant de vostre constance & vertu accoustumée.

Response d'Oriane à Amadis, s'excusant enuers luy. Au mesme chapitre.

MOn amy, respondit la Princesse, vous auez grand tort d'ainsi vous plaindre de mon pere: car s'il a receu quelque bien de par vous, ça esté par ma faueur, & par le cōmādement que ie vous en ay fait, non pour l'amour de luy: car moy seule vous ay fait venir & seiourner en sa compagnie.

Ainsi ce n'est à luy à vous recompenser: mais à moy à qui vous estes. Il est bien vray qu'il a tousiours pensé autrement, qui luy donne grand blasme de vous auoir si indiscrettement respondū.

Et encores que vostre partement me soit la plus griefue chose qui me scauroit ou pourroit auenir, estant contraincte: ie suis contente de me fortifier, & d'obeir à raison plus qu'aux delices, & bien que i'ay par vostre presence. Partant, mon amy, ie veux ce qu'il vous plaist: pource que ie suis assuree qu'en quelque part que vous tiriez, vostre cœur (qui est mien) me demourera pour gage, du pouuoir que vous m'auiez donné sus vous, & sus luy: aussi que mō pere, vous perdant, cognoistra par le peu qui luy restera, ce qu'il aura perdu en vous.

Replique à Amadu, prenant congé d'Oriane. Au mesme chapitre

MA dame, dit Amadis, le bien que vous me faites, est si grand, que ie ne l'esti-

me moins que la redemption de ma vie propre: car vous sçavez que tout hōme de vertu doit auoir son honneur en telle recommandation, qu'il le doit preferer à sa propre vie. Ainsi, madame: puis que c'est force que pour le conseruer, ie vous esloigne, faites s'il vous plaist tant pour moy (durant mon absence) de me mander le plus souuēt que vous pourrez de voz nouvelles, & me tenir tousiours en vostre bonne grace, comme celuy qui ne fut oncques né, que pour vous obeir & seruir.

Harangue d'Anadit à ses compagnons, leur declarant les causes de son departement d'avec le Roy. Au mesme chapitre.

MEs seigneurs, pource que lon a à tort donné blasme au seigneur Galuanes, Agraies, à moy & aucuns autres qui sont icy presentz, d'abādonner le seruice du Roy (comme nous auons deliberé) eux & moy, auons trouué bon, vous faire entendre, qui en est l'occasion. Je croy qu'il n'y a celuy en ceste troupe, qui n'ayt entendu si depuis nostre arrivée en la grand' Bretaigne, l'authorité de ce Prince est augmentée ou amoindrie: parquoy sans consumer le temps, à rememorer les seruices que nous luy auons faits, pour lesquels nous auons grand' esperance de rapporter (avec gré) bone & grosse

recompense, ie vous declaireray sommairement de quelle ingratitude il vſa hier enuers nous, tellement qu'ainſi que la fortune muable & incōſtante renuerſe ſouuent toutes choſes, il a changé de condition, ou par mauvais conſeil qu'il a receu, ou par quelque legiere occaſion que nous ignorons. Tant y a que le ſeigneur Galuanes nous requit de moyenner enuers luy (il n'y a encores que huit ou dix iours) la prouiſion du mariage de luy, & de Madasime: & en ce faiſant, le faire iouir des terres d'elle, à la charge de les tenir en foy & hommage de luy, & de ſa couronne, ce que nous luy promiſmes faire. Au moyen dequoy, auſſi toſt qu'il m'a eſté poſſible cheminer, moy & autres de ceſte compagnie, luy en auons eſté faire la requeſte: mais ſans auoir eſgard, ny à nous qui portios la parole, ny à celuy pour lequel nous-nous employons, qui eſt comme chacun cognoit, frere du Roy d'Eſcoſſe, preux & hardi Cheualier autant qu'il eſt poſſible, & lequel dernièrement contre le Roy Cildadã n'a eſpargné ſa vie, ains a fait ſon deuoir autant que nul qui ſ'y ſoit trouuè: il nous a refuſez, & tenu propos d'iniure, allez peu conuenable, & digne d'un tel Roy.

Et toutesfois pour le cōmencement nous

n'en fimes cas, iusques à ce qu'il nous dit à tous, ainsi que nous luy faisons aucunes remonstrances, que nous cherchissions ailleurs, qui nous cogneust ou fit mieux que luy, & que le monde estoit assez grand pour ce faire, sans tant l'importuner. Ainsi mes compagnons, puis qu'estans en son service, nous luy auons tousiours obei, quant à moy ie suis encores trescontent en ce cas de n'y faillir, & m'en aller hors de ses pays. Mais pource qu'il me semble que ce congé ne touche seulement à moy, & à ceux à qui il parloit, ains à tous autres qui ne sont les vassaux: i'ay esté d'avis vous le faire entendre, afin que vous y pensiez à l'auenir.

Harangue d'Angricote d'Estravaux, pour attirer les autres à laisser, comme Amadis, la maison du Roy. Au mesme chapitre.

MEs seigneurs, il n'y a encores long temps que ie cognois le Roy, & pour le peu de cognoissance que i'ay eu avec luy, ie ne vey onques Prince plus sage, vertueux & temperé, qu'il a esté en tous affaires: Parquoy ie me doute que le propos qu'il a tenu à Amadis, & à ses seigneurs presens, n'est venu de sa fantasie: mais a esté induit à ce faire par quelque enuieux & meschant, qui luy a persuadé le malcontentement qu'il a contre eux. Et pource que depuis huiet ou

dix iours en ça j'ay veu Gandandel & Broquadan parler à luy souuent, & luy leur prestet l'oreille plus qu'à nuls autres: ie me doute que ce sont eux qui ont brassé ceste menée: car ie les cognois de long tēps pour les plus enuieux qui soyent en tout le monde. Pourtant j'ay deliberé dès ce iourd'huy demander le cōbat contr'eux, & leur maintenir que faullement & meschamment ilz ont mis le Roy, & Amadis en controuerse: & s'ils se veulent excuser sur leur ancien aage, ils ont chacun vn enfant portās de long temps harnois en dos, lesquels moy seul ie combattray, s'ils sont hardis de cuider desguiser la trahison de leurs meschans peres.

Harangue d'Amadu au Roy Lisnard, par laquelle il quitte son service. Au second liure, chapitre 21.

Sire, si en aucune chose ie vous ay fait faulste, Dieu & vous en soyez tesmoins, vous asseurant, qu'encores que les seruices que ie vous ay faits, ayent esté petis, la volōté que j'ay eue de recognoistre les biens & honneur qu'il vous a pleu me faire, estoit grande en toute extremité.

Vous me dites que ie m'en allasse par le monde chercher qui mieux me cognut que vous, me donnant assez à entendre le peu d'enuie qui vous reste que ie demeure plus

en vostre court. Puis qu'il vo^s plaist me l'a-
 uoir ainsi commandé, c'est raison que ie
 vous obeisse, non que ie vueille sortir d'a-
 ucc vous comme de mon souuerain: car ie
 ne fus oncques vostre vassal, ny d'autre Prin-
 ce, sinon de Dieu seul: mais ie prens congé
 de vous, comme de celuy qui m'a fait beau-
 coup de bien & d'honneur, auquel ie por-
 tois amour & desir de seruiue.

*Harcingue de Don Quadragant au Roy Lis-
 suard, quittant son seruiue. Au mesme Chapi-
 tre.*

Sire, ie ne demouray oncques en vostre
 court qu'à la priere d'Amadis, voulant
 & desirant estre son amy tout outre, & puis
 que par son occasion ie fus vostre, par mes-
 me raison ie m'en deporte desormais: veu
 que mes petits seruiues auront bien peu d'es-
 pérance, estans les liens grands si mal reco-
 gnus, sans auoir memoire de l'obligation
 que vous auez à luy, vous ayant deliuré des
 mains de Madafabul, & de la victoire aussi
 que vous auez obienue sus le Roy Cildadã,
 par le sang de luy, & de ses autres parens. Je
 vous ramenteurois bien le bon tour qu'il
 vous fit, quand il deliura vous & vostre fil-
 le Oriane (comme i'ay ouy maintesfois di-
 re) des mains d'Arcalaus, & depuis n'agueres
 madame Leonor, que Famongobad, & Ba-

figant son fils Geans les plus cruels du monde, tenoyēt prisonniere pour la faire mourir: & parainſi l'ingratitude, de laquelle vous vſez maintenāt enuers luy, eſt ſi grande qu'elle vous oſte toute cognoiſſance de verité. Et pourtant il ne doit moins eſtimer ce conge toſt donné, que la retribution de ſes ſervices rar accordée. Quant à moy, ie ſuis deliberé de le ſuyre, & ſortir de voſtre court quant & luy.

Marcagne de Guillan le Penſif, ſ'excusant de ce qu'il ne pouoit ſuyre Amadis. Au meſme chapitre.

MOn ſeigneur, vous ſçavez mon affaire, & comme ie ne puis de moy-mesme rien faire, eſtant du tout ſubmis à la volonté d'autruy, par laquelle i'endure angoiſſes & douleurs eſtranges: qui eſt la cauſe que ie ne vous puis ſuyre, dont i'ay honte & vergongne, tant ay de deſir de recognoiſtre le bien & l'honneur que m'avez fait eſtant en voſtre compagnie, vous ſuppliant bien humblement me tenir à preſent pour excuſé.

Reſponſe d'Amadis audict Guillan, l'excusant de ce qu'il ne laiſſoit la maiſon du Roy. Au meſme chapitre.

Seigneur Guillan, ia à Dieu ne plaiſe que pour mon occaſion vous faciez faute à

la Dame, que vous aimez si parfaictement, ains vous conseille luy estre obeissant, & la servir ainsi que iusques icy vous avez fait, & le Roy semblablement: estant seur que vostre hōneur sauue, vous me serez en tous endroictz amy & loyal compagnon.

Responce du Roy Lisard, à Gandanel & Broquedan, declairant leur insuffisance pour gouverner son Royaume. Au mesme chapitre.

IE m'esbahy comme vous estes tant presumptueux de m'oser persuader, que ie vous laisse le gouuernement, non seulement de ma maison, mais de tout ce Royaume, cognoissant que vous n'estes à beaucoup pres suffisans pour ce faire: estimez-vous que les princes & seigneurs de ceste monarchie vous voussissent obeir, scachans le lieu dont vous estes descendus? Et si vous cuidez faire les bons mesnagers, voulans m'enrichir pour espatgner argent, ou pensez-vous que ie le puisse mieux employer qu'à le donner aux gentils-hommes & cheualiers qui sont en mon seruice? veu que le Prince ne se peut nōmer Roy, sinon d'autant qu'il a les hommes à son commandement. Et si pardeuant ie me suis moustré liberal à ceux qu'à vostre instance i'ay chasséz, par eux-mesmes i'estois maintenu, craint & redouté: & pourtant suffise vous de ce que vous avez fait,

ſans plus me deſguiſer les choſes, autrement ie vous monſtreraſy qu'il m'en deplaïſt.

Harangue d'Amadis à ceux qui vouloyent aller deſſendre le droit de Madafime, les exhortant de mettre hors des priſons du Roy douze damoiſelles. Au meſme chapitre.

SEigneurs, reſpondit Amadis, les choſes qui ſont debatues par meure delibération viennent volontiers à bonne fin: & ne fais doute qu'entreprenant ce que vous delibetez, vous n'en ſortiez à voſtre honneur, & fut la choſe encores plus hazardeuſe & difficile qu'elle n'eſt: toutesfois (ſ'il vous pluïſt) ie vous declareraſy ce que i'en ſens. Vous concluez tous à ce que ie voy de mettre en liberté douze Damoiſelles à preſent priſonnieres es priſons du Roy Liſuard, ie ſuis d'avis que douze de vous autres (ſans plus) ſoyez de ceſte entrepriſe: ainſi chacun aura ſa chacune, & ſeront les douze damoiſelles particulièrement obligées à douze cheualiers, & le reſte de ceſte compagnie ſe tiendra, pour ſubuenir aux inconueniens qui ſe pourroyent offrir.

Complainte d'Oriant qu'elle fit ſe ſentant groſſe. Au ſecond liure. 22 chap.

LAs mes amies, ie voy bien maintenant que fortune me veut du tout point ruiner: vous auez veul'inconuenient puis n'a-

guerres suruenu à la personne du monde que
 j'aime le mieux, & à present (qui est le pis)
 la chose que plus j'ay crainte & doutée m'
 est eschene: car certainement ie suis grosse,
 & ne sçay comme ie pourray faire que ie ne
 sois descouuerte & perdue.

*Harangue de Sarquiles au Roy Lisuard l'ad-
 uertissant des dangereuses entreprinses & tra-
 hysons de Broquadan, & Gandadel. Au mesme
 chapitre.*

Sire, ie ne suis vostre subiet ny vostre hō-
 me lige: mais en recognoissance de la
 nourriture que j'ay prise en vostre court, ie
 me suis obligé à garder l'honneur de vostre
 maiesté. Parquoy, Sire, ie vous aduise que
 puis trois iours en ça, ie me suis trouué en
 lieu où j'ay entédu Broquadan & Gandadel;
 nō seulement cōspirer (mais desia ont cōmis
 contre Dieu & vous) la plus grande trahy-
 son que lon sçauroit pēser. Il est seur qu'ilz
 deliberent vous conseiller & persuader à
 faire mourir Madasime & ses Damoiselles:
 & quant au reste, Sire, j'espere auant qu'il
 soit dix iours passez, que leur meschanceté
 sera du tout auerée. Et pource qu'en autho-
 risant tels pailards, vous auez chassé n'a-
 gueres mon seigneur Amadis, & plusieurs
 autres bons cheualiers de vostre cōpagnie,
 ie ne suis plus deliberé de m'y tenir, & prens
 congé

congé de vous pour m'en aller trouuer mon oncle Angriotte, lequel (si Dieu plaist) vous reuerrez en brief par deça, & moy avec luy, deliberez d'auerer par force d'armes à ces deux traistres leur inique conspiration.

Commandement du Roy Lisuard à Broquadan, Et Gandandel, pour les animer d'exccuter ce qu'ils auoyent promis.

Venez-ça, vous sauez que maintesfois m'avez sollicité de faire mourir ces pures damoiselles, me persuadât qu'il estoit iuste & raisonnable d'ainsi le faire, & qu'au besoin vous & vos enfans soustiendriez cest auis iusques à la mort. Vous auez entendu ce que m'a dit Ysmosil & ses compagnons, que ie trouue bon & equitable: parquoy il est réps que vous auisiez à ce que vous auez affaire. Car par la foy q'ie doy à Dieu, ie ne dōneray à autres de mes cheualiers congé de les cōbatre, & si n'y pouruoyez vous lerez amendables, & les damoiselles deliurées.

Harangue d'Angriotte d'Éstravaux au Roy Lisuard, luy declarant la meschanceté Et calōnie de Broquadan, Et Gandandel. Au mesme chap.

Sire, mō nepueu & moy cy presents, vous Supplions faire cōpatoistre presentemēt deux paillards, qui sont en vostre Court, Broquadan & Gandandel, ausquels ie declareray la trahison de laquelle ils ont vsé en-

uers vous. Sire, les meschans dont ie vous parle, sans auoir esgard, ne crainte de Dieu ou des hommes, ont faulsemēt acculé monsieur Amadis, & autres, d'une chose à laquelle ils ne penserent de leurs vies. Au moyen dequoy i'ose bien dire, que vous auez esloigné de vous les meilleurs cheualiers, & oncques entrerēt en la grand' Bretaigne: pourtāt si ces traistres oient maintenant qu'ils ne soyent tels que ie les nomme, moy seul par l'aide de Dieu & le trenchant de mon espée, ie leur feray cognoistre. Et si l'aage les doit excuser, il n'y a celuy d'eux qui n'ait enfans portans de long temps armes, assez estimez entre les cheualiers de vostre court, contre lesquels ie me combattray, s'ils veulent tenir la place de leurs meschans peres.

Response de Gandādel au Roy, s'excusant de ce qu'on disoit mal de luy. Au mesme chapitre.

Sire, respondit Gandandel, ne voyez-vous l'audace de ce braue iniurieux, leq̄l n'est venu en ces pais que pour faire honte aux gentils-hōmes de vostre court? Par ma foy, Sire, si vo^s m'eussiez de long tēps creu, aussi tost qu'il est rentré en vostre Royaume, aussi tost eust-il esté pēdu au premier arbre: mais puis que vous l'endurez, il ne vous faudra cy apres esbahir si Amadis en personne viēt iusques icy iniurier vous-mesmes. Tāt y-a que

par le Dieu viuant, si i'estois aussi ieune que quād ie cōmençay à entrer au seruice du feu Roy vostre frere, auq̄li'ay fait maints grāds seruices, ie m'asseure bien qu'Angriotte n'oferoit auoir songé à me dire la moindre des iniures qu'il a proferées deuant vostre maiesté. Mais le galand cognoist bien q̄ ie suis vieil & cassé, tant par le grand nombre de mes ans viels, qu'à cause d'infinies playes que i'ay receuës quasi sus toutes les parties de mō corps és guerres de vos p̄decesseurs.

Reprehension du Roy Lisuard ausdiets Broquadan et Gandandel, les redarguant de courtoise & lascheté.

Venez ça, vous m'avez tāt de fois recité qu'Amadis & les siens auoyent deliberé de me trahir, & vsuper sus moy les païs de la grand Bretaigne, & toutesfois quād c'est venu à ioindre, vous vous estes excusez du cōbat, metans en ieu vos enfans, qui n'en peuuent més: toutesfois Dieu est iuste, & par tout tant que ie luy doy, c'est mal parlé à vous, & ne vo' eusse iamais estimé tels q̄ vous estes.

Harangue du Roy Arban de Norgales, au Roy Lisuard, induisant de rappeler en sa court Amadis, & ses compagnons, Au troisieme liure, chapitre premier.

Sire ie serois bien d'avis (auant que de ce faire) que vous eussiez l'aduis des hauts

hommes de vos païs: car vous sçavez qu'Amadis, & ceux de sa lignée sont bons cheualiers à merueilles, & puissants grandement par les amis qu'ils ont: d'auantage il n'y a celuy qui n'ait cognu que faussemēt ils ont esté accusez deuant vostre maiesté, dont la victoire qu'Angriotte & Sarquilles ont obtenue (ces iours passez contre leurs accusateurs) a rédu bon tesmoignage, & si le droit n'eust esté de leur costé (encore qu'ils soyēt bons cheualiers) si ne fussent-ils despesechez si aisement des enfans de Gandandel, ne de Adamas: qui donne assez à entendre, que nostre Seigneur les a voulu maintenir en leur iustification, & pourtant (Sire) s'il vous plai soit oublier le mal que vous leur portez, & les r'appeller à vostre seruiçe, ce seroit (ce me semble) pour le mieux: veu que lon n'aprouue pas beaucoup, q̄ le Prince face guerre contre ceux qu'il peut facilement & à son honneur attirer à amitié, & seruiçe, attendu que faisant autrement, c'est bien souuent perte de gens, despence extreme, & amoindrissement d'autorité: chose qui cause puis apres aux seigneurs circouoïlins, desir de faire nouvelles entreprinſes, pour sortir de subiection, & rentrer en plus de liberté qu'ils auoyent auparauāt. Et partant le Prince sage (s'il est possible) ne doit iamais dōner oc̄

caſion à ſes vallaux d'eux eſloigner de la crainte & reuerſce qu'ils luy doyuent: mais faut qu'ils eſſayent par tous moyens à les gouverner par diſcretion tēperée, gagnans leurs cœurs & volontez, plus par fidele amour, que par rigueur & tyrannie, comme fait le bon paſteur enuers ſes ouailles. Parquoy, Sire, il eſt requis eſteindre le feu ja allumé, auāt q'l ſoit du tout embrasé. Car biē ſouuent apres la faute cogneuē: le remede ſe trouue par trop eſloigné. Amadis eſt ſi humble & tant voſtre, que ſi l'enuoyez rappeller, vous le recouurerez facilement, avecques ceux q' l'ont ſuyui: deſquels pourrez mieux (que iamais) eſtre ſerui & diſpoſer.

Deſſi de Cendil de Ganote, fait au nom du Roy Liſuard, à Amadis & tous autres ſes parens & ami, leur denonçant que le Roy ſe declare leur ennemi mortel. Au meſme chapitre.

SEigneurs, ie ſuis enuoyé icy vers vous, de la part du treſpuiffant Roy Liſuard, mon ſouuerain ſeigneur, au nom duquel ie vous deſſie, & tous vos parens, amis, ou aliez, & de par luy vous declare, que ſ'il vous trouue iamais en la grand Bretaigne, ou en l'ille de Mongaſe, qu'il vous fera prendre & traiter comme ſes mortels ennemis, pourtant gardez-vous d'oreſenauant ſi pouuez: car il a entreptins de vous courir ſus, & rui-

sonne ne puisse estre digne de vo^r, si ce n'est
quelqu'un des pl^r hauts & souverains dieux
immortels. Mais hélas! mon extreme mal-
heur veut qu'à la façon du Paon, ie defface
la belle roüe conceüe par l'esperance de mes
pensées, en regardant à la laidure des pieds,
qui est le peu de merite que ie recognois en
moymesme. Ainsi madame, la cognoissance
de vostre grandeur vous garde d'estimer ma
petitelle.

*Lettre de dom Filisiel de Montespia, à Marsi-
re, la priant prendre pitié du tourment qui souffre
pour l'aymer, Et luy donner moyen de parler à
elle. Au 12. liure, chap. 12.*

A La belle & gracieuse Marsire, dom Fili-
sel de Montespia enuoye le salut & le
bonheur que luy mesmes a perdus par la
violence de sa diuine beauté. Je ne scay ma-
dame, dequoy ie me doy plaindre d'auanta-
ge, ou de la peine que ie souffre pour vostre
amour, ou de ce que ie ne vous la puisse fai-
re cognoistre telle que ie la sens: car par ce
moyen ma peine est autant tourmētée vou-
lant s'exprimer par mes paroles, comme ie
suis moymesmes tourmēté pour ne la pou-
uoir exprimer.

Mais, ô moy bien heureux! puis que la
puissance que j'ay eüe d'endurer mon mal, a
tousiours iusques icy supplié au deffaut qui
estoit

estoit en moy de le vous pouuoir faite entendre. Je croy neātmois madame que vous pouuez facilement cognoistre l'extremité de la douleur q̄ ie ne vo' peu declarer, au moins si vous voulez auoir esgard à la grāde beauté, & aux bōnes graces dōt vo' surpassez toutes les autres dames de nostre temps, & desquelles ie serois indigne, si mon courage voué à vostre ppetuel seruire, & la force de ma douleur ne m'eussēt dōné quelque occasion de les meriter, & la hardiesse de vo' decouvrir mes passiōs, pour vo' supplier de les guerir par le remede q̄ vous pouuez scauoir estre necessaire à vn tel mal. Ce sera madame, vne chose fort biē seāte à v̄re gracieuseté accoustumée si tout ainsi q̄ maintenant vo' estes l'occasiō de ma maladie, vous estes aussi à l'auenir l'occasiō de ma santé. Et partāt madame, ie vous prie prēdre quelque cōpassion du mal que vous me faites souffrir si iniustemēt, & m'assigner lieu auquel ie puisse auoir le moyen de vous faire ouir par ma bouche & de vous tesmoigner par mes larmes, ce que j'endure en vostre seruire. Car selon vostre responce, ie pourray puis apres continuer ma vie avec vne nouvelle ioye, ou bien la finir avec mes anciēnes douleurs: afin q̄ par ma miserable mort ie laisse à vous & à tout le monde, vn assureté tesmoignage

de vostre inhumaine cruauté, & de mes mortelles angoisses. Je vous supplie d'oe madame, apres auoir mille fois baisé & rebaisé vos belles mains, me donner le remede qui depend entierement de vostre pitié, si mieux vous n'aymez faire cruellement mourir ce-
 luy qui n'a enuie de viure, que pour meriter vostre bonne grace.

Lettre de Filisiel à Marsire, par laquelle il se plaint de la rigueur dont elle use en son endroit & luy prie auoir pitié de luy. Au douzeiesme liure, chap. 13.

A La cruelle & rigoureuse Marsire, le def-
 fortuné & miserable Filisiel enuoye le salut, duquel il est luy mesmes abandonné par vostre ingratitude. Las ! madame, avec combié de gloire & de plaisir vous m'auiez enleué aux plus hauts degrez de mon contentement ! Vrayement il m'estoit auis que vostre grandeur ne se fust iamais deu abaisser iusques à me faire si grandes faneurs cōme vous m'auiez faites, si ce n'eust esté pour le grand amour duquel ie pensois que vous m'aymissiez. Mais qu'ay-ie maintenant peu fait contre vous pour en receuoir vn si rigoureux traitement ? Quelle offense ay-ie peu cōmettre contre madame Marsire, puis que ie ne pensay oncques seulement à l'offenser ? Quel bō droit pouuez vous auoir eu,

madame, pour me faire maintenant vn si grand tort? Voyez, ie vous prie, voyez l'outrage que vo^s me faites en lieu des faueurs, dont vous m'estes redevable pour le bon vouloir que ie vous porte. Helas! pourquoy recompensez vous mon tāt extreme amour par vne tant extreme haine! Regardez, madame, comme iusques à tant que i'eusse receu vos faueurs, i'estois obligé à viure en perpetuelle langueur pour auoir osé entreprendre de gagner la bonne grace de vostre souueraine beauté, laq̃lle lors ie meritois: mais depuis qu'il vous a plu me departir vostre faueur, & par ce moyē causer en moy vne vertu, laquelle me rend digne des plus hautes & glorieuses entreprinſes que lon pourroit dire, vous deuez croire, madame que maintenant vous estes obligée à m'entretenir en ceste plaisante gloire, que vous mesmes m'avez fait meriter. Ie vous supplie donc donner a mon mal le remede que luy deuez, & lequel vous m'avez promis tant de fois, ou bien m'oster de la tromperie en laquelle ie me voy pour l'ennuy que i'endure, dont ie ne peux comprendre ny penser aucune autre occasion, sinon qu'il vous plait par vne tant rigoureuse haine, me guerdonner du ferme & loyal amour, q̃ ie vous porteray toute ma vie: Ainsi ie demeureray en

ceste mortelle guerre iusques a ce qu'il vo^s plaïse enuoyer la paix à celuy qui en l'attendant baïse & rebaisse mille fois vos belles & blanches mains.

Marsire escrit à dom Filisfel de Montespın qu'il ne se doit plaindre d'elle, veu qu'elle met toute peine de luy tenir sa promesse: puis saint n'auoir entendu la tromperie, dõt il luy auoit escrit en la lettre precedente. Au 12. liure, chap. 13.

VOUS n'avez aucune occasion dom Filisfel, de vous plaindre de moy, comme vous plaignez: car si vous m'aymez vous ne pouuez nier que ie ne vous ayme pareillement. Et si i'aydemeuré quelques iours sans faire tout ce que vous eussiez bien voulu, ce n'a esté par faute de bõ vouloir, cõme vous dites en vostre lettre: mais bien par faute du temps & de l'opportunité, qui abondent en vous & defailent en moy. Vous me mandez aussi que ie vo^s oste de la tromperie en laquelle vous estes pour l'ennuy que vous endurez de mon amour: Ie vous responds qu'il ne tient à rien que ie ne le face, sinon à la faute de la puissance, & vous assure que si vous le pouuiez faire vous mesmes, ce me seroit vn des grands biens qui me pourroit auenir: & plaïse à Dieu que vous le puissiez ainsi faire: car par ce moyen vous m'auriez deliurée de la peine & du trauail où ie suis

pour vous donner le remede que vous me demandez : Toutesfois puis que ie le vous ay promis, i'accompliray ma promesse s'il m'est possible, & parauenture plustost que vous ne pensez.

Lettre de Filisel à Marsire s'excusant de la tromperie d'ot elle luy escrinoit. Au. 12. li. cha. 13.

A La belle & gracieuse Marsire, dom Filisel de Montespín enuoye le salut que la confusion où vostre lettre l'a mis luy denie. Si ie suis deceu en la lettre que ie vous ay enuoyée, vous ne vo^s estes moins deceüe en la vostre, en laquelle vous croyez qu'en vous suppliant m'oster de tromperie, i'ay voulu parler de ce où il n'y en peut auoir, cōme de fait il n'y en a point: c'est assçauoir du ferme & loyal amour que ie vous porte, pour le regard duquel ie n'ay peu estre trōpé en vostre endroit, tout ainsi que vous ne le fustes onc au mien, attendu que si nous nous sommes entraymez, nostre amour a esté biē employé d'une part & d'autre. Seulement ie vous mandois, par ce que ie ne pouuois penser l'occasiō pour laquelle vous m'auiez esloigné de vous si long temps, qu'il vous pleust m'oster de tromperie pour le regard de l'amour que vous me portiez, ou pour mieux dire q['] vo^s me deuez porter: car il me sembloit q['] si vous m'eussiez autāt

aymé cōme ie vous aymois, que vous n'eussiez tant différé la guerison de ma maladie, comme vo^s avez fait. Helas! madame, combien vous estes deceüe si vous pensez que j'aye jamais la puissance de me repentir, ou de m'esloigner du grand amour que ie vous ay porté, & que ie vous porteray tant que l'esprit me respirera dans le corps: car véritablement il n'y a chose au monde qui me fust plus impossible que celle la. Ne pensez point, madame, qu'en vous ayant comme ie vous ayme, ie puisse jamais tomber en aucune repentance de vostre amour, attēdu la gloire, & le plaisir où ie me trouue pour vous aimer. ie vous supplie donc me dōner la vie par vos faveurs à ma grande ioye: ou bien tost m'enuoyer la mort par vos defaveurs pour mettre fin à mon ennuy, & à la douleur en laquelle ie demeureray tousiours iusques à ce que m'ayez donné le repos & tranquillité que vostre lettre me promet: & en attendant vn si grand heur, ie baise mille fois vos belles & delicates mains.

Lettre de Filisiel de Montespın à Marsire, se plaignant du long terme qu'elle luy a mis pour auoir la puissance dont auoit desia gousté, & luy prie l'abreger. Au 12. liure, Chap. 14.

A La belle & gracieuse Marsire, dom Filisiel de Montespın enuoye le salut qu'il a

perdu par la plus douloureuse & mauuaise maladie qu'il ayes encores. esprouuée. Helas ! madame, si iamais ie vous ay aymée de bone affection, maintenāt ie meurs du tout par vostre amour, & si iamais i'ay eu quelque espetance de iouir de vos diuines beautez, maintenant ie suis au dernier de despoir pour le long temps qu'il me faudra demeurer sans plus auoir la iouissance du bien duquel par vostre grace i'ay gousté & sauouré la tranquille & gratieuse douceur. Si i'ay eu quelques desirs par cy deuant, i'ay desiré de façon que ie ne sçauois ce que ie desirois: mais maintenant, estant aprins par l'experience, ie sçay que ie desire le plus grād bien qu'il m'est possible de desirer, sans qu'vn autre que moy sçache, ny puisse sçauoir, combien est extreme le plaisir que ie desire. Iusques icy madame, ie me suis tourmēté pour voir les graces apparentes de vostre beauté, par lesquelles vous pouuez assubietir en vostre seruire les cœurs felons des hōmes plus barbares: mais maintenant ie me tourmente pour iouir de vos graces secretes, desquelles seul entre tous i'ay meritē la iouissance. Helas ! madame, faites ie vous supplie qu'vn si grand bien cōme vous m'auēz fait, ne me retourne en plus grand mal, & ne me deniez point le remede, leq̄l en baisant vos

belles & blanches mains, ie vous supplie
m'ottroyer aussi tost cōme la douloureuse
passion en laquelle ie suis, le requiert.

*Lettre de Filisfel à Marsire s'estouffant & la
remerciant du bon heur qu'elle luy a fait auoir & la
prie luy continuer sa grace, Au douzieme li-
ure, chap. 15.*

A La belle & gracieuse Marsire, dom Fili-
fel de Montespain enuoye le salut du-
quel il iouïst, à son grand cōtatement. La
gloire en laquelle ie suis est si grande, que
ie ne scay avec quelles parolles ie les doibs
louer, afin que sa louange puisse estre cōpa-
rée à sa grâdeur. O moy le plus heureux de
tous les Cheualiers du mōde, puis qu'il vo^s
a pleu madame, me faire digne par vos fa-
ueurs de ce que par moy-mêmes ie ne pou-
uois aucunement meriter. Ceste lettre seu-
lement est pour vous faire entendre ma grâ-
de ioye par laquelle vous m'estimez main-
tenant redevable de ce qu'elle m'a fait me-
riter, qui est que ie retourne bien tost par
deuers vo^s, pour prédre la mesme iouïssan-
ce de vos beautez, qu'il vous a pleu m'ot-
troyer la nuit passée, afin q̄ par ceste nou-
uelle ioye ie puisse guerdonner l'ennuy que
i'édore au tēps que ie ne puis trouuer l'op-
portunité d'un si grād bien. Parquoy mada-
me, ie vous supplie m'entretenez toujours

en vn tel heur, afin q̄ si vo^s auez esté la cause dont ie ne suis enleué en vn tant haut degré pour le p̄sent, ne soye la cause de ma miserable ruyne pour l'auenir. Mais afin que vo^s ne me puissiez reprendre de vous importuner par trop, ie mettray fin à ma lettre, en baisant mille fois vos blâches & delicates mains pour la memoire de la paix qui s'en est ensuyue de la guerre passée. Je me recômâde à ma chere Garie, la suppliât me pourchasser en brief le réps tât desiré auquel ie puisse renouvellet l'heureuse occasion de ma gloire.

Cōplainte de la Roynie Sidonie. Au li. l. c. 21

O Graue hōneur de mō haut & Royal lignage, cōme tu m'as cōduite en vn desastre duquel ie peu receuoir le iuste guerdō de ma folie : ô amour & cōme tu fais apparoir en moy ta force trōperesse, en me faisant vser de haine & cruauté enuers celuy q̄ i'ayme trop pl^{us} que moymesmes : ô fortune avec quelle inconstance & legereté tu t'es changée, en me mettant en tel desespoir, alors que ie commençois à conceuoir l'esperance d'accōplir biē tost ce que plus ie desirois en ce monde ! ô dieux immortels, avecques cōbien de rigueur vous auez voulu recompenser le fier orgueil & la superbe presumption de la Roynie Sidonie ! ô ma chere fille, & encores fille de celuy qui destroba

les saints droitz de ma chasteté! Helas cōme vous m'avez voulu payer de ce que vous me deuiez pour l'amour que vo^s avez tousiours porté à vostre pere en recompensē des outrages, & des iniures que ie luy ay tousiours pourchassées! ô ma fille la premiere du monde, & la vōpareille en beauté, afin de rendre pareillemēt nōpareille la douleur que i'endure maintenant de ta mort! O cruelle mort, comme me laisses tu en vne tant miserable vie! O vie cruelle cōme me laisses tu en vne mort tant miserable! O dieux immortels, pourquoy permettez vous vne si grande iniure comme celle que ie reçooy par ma vie en voyant ma fille Diane morte? Mais que dy-je? il est iuste que comme iustes que vous estes, vous me faciez vne si rigoureuse iustice, pour me faire prendre la vengeance de moy, en me confondant en vne douleur que ie me suis causée moy mesmes. Helas! Dardide comme tu donnes, à moy & à ma fille, le deuoir duquel tu nous estois redevable: A moy en me donnant avec ta fin, la fin de la folie de ma vengeance, & en retuant par ta mort l'esperoir que i'auois en ta vie: A ma fille, en recompensant sa mort par la tiēne, qui est le dernier payement dont tu estois obligée à l'amour que tu luy portois, & à celuy qu'elle te porois. O bien heureuse

Damoiselle, qui par ta mort as peu payer ce que tu devois à ma Diane par ton amour, encores que la mete n'en aye tant sçeu faire pour le sien. O saint Moraisel, comme tu es maintenant bien vengé de moy, & biē satisfait de la vengeance que ie t'ay si long temps pourchassée. O dieux immortels, puis que vous me refusez la justice en me laissant en ceste misérable vie, ie ne la refuseray point à mes mains, & garderay le priuilege de ma franche & libre volonté que i'ay receu de vous à ma naissance. Or sus donc, & qu'en me tuant de mes propres mains, ie me dōne la vie laquelle vous m'avez deniée pour ne m'auoir assez promptement dōné la mort.

Parâgue de Daruide, se donnant à cognoistre à Diane, pour Agesilan de Colchos. Au 12. liure, chap. 22.

Sil les grandes entreprinſes n'estoient acompagnées de grād danger, croyez madame, que bien petite seroit la louange de ceux qui en pourroyent auoir obtenu la victoire, & pour ceste raison : d'autant qu'il y a plus de peril, d'autant aussi il y a plus d'honneur, de gloire & d'immortelle renommée. Ne pensez point que les grandes choses se puissent acheter par les petites, ny qu'auccques peu de travail lō puisse gaigner beaucoup de louâge. Ainsi madame, vo⁹ pouuez

coignoistre ce qui pour vous conquerir doit estre mis à l'auenture, puis que m'essayant maintenant à vous gagner, ie me mets au hazard de vous perdre. Helas voyla l'occasiõ qui dõne tant de crainte à mes paroles, parce que pour vouloit faire vn grand gain, ie suis en danger d'vne grand perte, & crains que vous cherchât par trop, ie ne vous perde encore d'auantage: car pour me hazarder à me perdre moymesmes en ceste queste i'auenture biẽ peu de chose, puis qu'il y a desja si lõg tẽps q̃ ie suis perdu en vos amours, combien toutesfois qu'en part du monde ie n'aye eu tãt de gain, cõme en vne si heureuse perte. La cause de mes passios amoureuses vous est manifeste par l'excellẽce de vostre beauté. Les douleurs passées que i'ay souffertes en vostre seruire, vous dõnent assésurẽ tesmoignage du regard & de la reuerence que i'ay tousiours eüe à vostre grandeur. La hardiellẽ que ie prens maintenant s'excuse suffisamment par ma peine: & l'outrẽcuidance de mes pensẽes, par mõ royal & noble lignage, accõpagnẽ du chaste & loyal desir avec lequel i'ay tousiours gardẽ la reuerẽce deüe à vostre honneur, & le garderay toute ma vie sans vous vouloir supplier de departir aucun remede à mes angouilles, que ce ne soit soubs le tiltre de fidele espoux, &

en vous gardant vostre chasteté telle que vous la pouuez auoir maintenāt. Or madame auecques ces conditions il vous plaira sçauoir que soubs le nom & soubs l'habit de Daraide vous auez en vostre presence Angelan fils du grād Prince le preux Falāges d'Astre, & de la forte princesse Alastraxerée. Ne vous esbahissez si ie me suis ainsi desguilé, & couuert de telles armes pour gaigner vostre bōne grace: car en autre habit sinō envn pareil auostre: ie n'eusse sçeu me hazarder en vne entreprinse tant perilleuse, au moins auec quelque esperāce de victoire. Vous sçaez maintenāt, madame, ce que iusques icy ie vous auois tousiours tenu secret. Vous voyez les playes douloureuses des ſiſles en ceste cruelle guerre d'amour vostre beauté m'a cruellement nauré. Ie me suis des la assez lōg tēps deffendu, me couurāt soubs l'escu d'vne Daraide deguifée: maintenāt madame, ie vo' cōfesse victorieuse, & vo' rés mes armes pour en leuer vn trophée à la force de vostre immortelle beauté, vo' suppliāt me prédre à mercy, en vo' gardāt la fidelité, & reuerēce q̄ ie dois à v're grādeur, & q̄ ie vous p̄mets, & iure par mō dieu immortel, vo' garder toute ma vie, soubs le tiltre de mariage. Mais si par la rigueur de vostre respōse vo' me voulez refuser la pitié

dont ie vous supplie, croyez madame, que
 gueres l'ong temps vous ne me pourrez estre
 rigoureuse & que biẽ tost m'õ piteux trespas
 vous fera regretter celuy mort, auquel du-
 rant la vie vous auez esté tant cruelle. Ainsi
 mon ame iadis infortunee se consolera par
 vostre plainte apres l'enseuelissement du
 corps. O moy doncques bien heureux! qui
 ay mis mon cuer en si noble lieu que la
 iouissance de mes desirs me r'ẽd le plus heu-
 reux de toute la terre, & le dernier de mes
 malheurs me promet encores quelque con-
 solation. Orauez vous ouy, madame, le peu
 que ie sçay dire de la grande douleur que ie
 souffre, & le moins du travail duquel ie me
 sens travaillé: Mais si ie ne vous puis assez
 exprimer le mal que i'ẽdure, vo^r le pourrez
 aysemẽt cõprendre si vous l'estimez autant
 grãd en moy, cõme les beautez, & les excel-
 lences sont grãdes en vo^r. Puis doncques q̃
 par ce moyẽ vous pourrez sçauoir de vous
 mesmes les immortelles angoisses qui me
 tourmẽtẽt, encores q̃ vo^r ne les puissiez en-
 tẽdre de moy, ie vo^r supplie de rechef par la
 iuste pitié q̃ le vainqueur doit auoir du vain-
 cu, me prẽdre à mercy veu q̃ ie me r'ẽds: & me
 traiter en vostre service cõme celuy, duquel
 la mort ou la vie depend de vostre cruauté,
 ou des faueurs de vostre bonne grace.

La cruelle respõse de Diane à Daraide pour s'estre declaré autre que damoiselle. li. 12. cha. 22.

SCachez Daraide, qu'en changeant vostre nom vous auez encores changé en haine l'amour duquel par vos tromperies vous auez eu vne si longue iouissance: & si la prochaine parenté qui est entre nous & ma benignité accoustumée ne resistoient à l'execution de mon courroux, ie vous ferois chastier d'un tel tourment que l'affronterie de laquelle vous m'auez abusée le merite. Mais pour ne laisser aucune occasion à personne de penser que vostre outre cuidâce ayt trouué en moy quelque fragilité, ie n'vsferay enuers mon honneur de la pitié que ie luy deurois pour le guerdonner par vostre mort de l'offense que vous auez commise: car ie ne veux point que lon publie que vostre folle temerité vous ayt causé vne si grande gloire que de m'auoir seulement veüe: mais aussi ie ne veux pas que vous demeuriez sans estre aucunement puny encores que la peine soit trop mal egale à vostre offense, quoy que vous vous en vueilliez excuser. Et par tant ie vous deffens de vous trouuer iamais deuant moy en quelque part que ie puisse estre, puis qu'il ne se peut faire comme Daraide, & comme Agésilan mon honneur ne le souffre.

Complainte de Daralde. Au douzième livre
Chap. 22.

O Douce mort! pourquoy me laisses tu
encores retourner en vie? ô vie misera-
ble pourquoy me nies tu la mort? ô amour
côbié i'experiméte en toy de haine? ô cru-
elle haine, pourquoy prens tu le nom d'a-
mour? He, he moy malheureux! en cherchât
amour, j'ay trouué son contraire, & en pen-
sant donner le remede necessaire à ma ma-
ladie, ie l'ay accreue sans aucune comparai-
sô. O madame Diane, côbien i'ay toujours
eu crainte de la cruauté laquelle maintenât
i'experiméte en vous! Puis donc que tel est
vostre vouloir, ia à Dieu ne plaise de faire
aduenir vne chose qui m'est tât impossible,
comme de demeurer plus longuemét en vie
avec la male grace de madame. O malheur
trop miserable, car ie ne demande chose qui
ne me soit refusée par ce que ie la demâde,
& ne fais chose qui ne me soit ottroyée par
ce que ie la fais. Las madame Laspentie, ie
vous supplie ne prendre plus aucune pitié
de moy, puis q'ie n'en prés pas moy mesmes
aân de côformer ma volôté à celle de mada-
me, car ie ne puis vouloir, sinon ce qu'elle
veut, & me hais moy mesme puis q' elle me
hait: mais si vo' m'aymez, il sera raisonnable
que

ſi vo^s vueillez ce qⁱ ie vueil, qui eſt ſeulement de m'en aller accomplir la promeſſe que i'ay faite à madame la Roine: afin que toutes les choſes que ie feray deſormais, ſe facent contre ma volonté: car ie ſçay bien qu'en accompliſſant ce que ie luy ay promis, i'accompliray encores le vouloir de madame Diane. Or maintenant m'appetçoy-ie aſſez, que la Roine ſans occaſion ne me fit vne ſi eſtrange requeſte comme elle m'a faite: car ce fut afin que par la mort que i'en receuroy, elle vſant enuers moy de la pitié que madame Diane me reſuſe pour me tuer plus cruellement. Certainement ie ne puis moins eſperer de la prouèſſe & haute cheualerie du prince Grec, en ce combat que i'ay entrepris contre luy, ſinon que par la mort d'vne ſi foible & defavoriſée creature comme ie ſuis: il ſatisfera à ſa glorieuſe renommée, & ce à quoy cōme noble Cheualier, il eſtoit tenu de faire, en reparāt le tort que ie reçooy pour durer plus long temps en vie. O bien-heureux Prince! puis que toutes choſes ſ'appareillēt à la gloire de ſon bon heur: & moy pareillement bien-heureux: veu que la fortune, & la Roine, & la volonté de madame Diane m'eut appareillé par les mains d'vn ſi grand ſeigneur, la mort que ſelon ma loy ie ne pouuo^y pourchaffer de mes pro-

Ee

pres mains. O Dieu puissant, cōme par tout tu mōstres ta sage prouidēce! car en ce iugement de mort, prononcé par la bouche d'un si noble & excellent iuge, comme est madame: il estoit bien raisonnable que tu luy secourusse d'un si excellēt ministre pour exccuter la iustice souveraine, avecques l'arrest lamentable de mes cruelles destinées.

Lettre de Bultazar Roy de Russie et de Bruzerbe Roy de Gaze, à Sydonie Roine de Guindaye, la requérant elle et sa fille les prendre à mari: & en refus de ce luy denoncent la guerre. Au 12. liure, chap. 42.

Bultasar Roy de Russie, tāt en son nom comme en celuy des autres souuerains Rois Orientaux, desquels le seing & le scel est apposé en ceste lettre, A Sydonie Roine de l'isle de Guindaye, enuoye le salut qu'elle peut receuoir si bon leur semble, en receuāt de son bon gré pour espoux, ceux qui autrement sont delibetez d'accōplir leurs volontez par force. Sçachez dōc, Roine de Guindaye, q̄ ny l'iniure receüe pour l'amour de vo⁹, ny vostre beauté, ny celle de vostre fille Diane, ne sont point encore hors de la souuenance de Bultazar, & de Bruzerbe Rois de Russie & de Gaze. Parquoy nous auons prins terre en vostre Isle, avec vne puissante armée, vous requeriāt auāt toutes choses, de no⁹ ottroyer la paix, en nous ottroyāt vous

& vostre fille en mariage : ou si vous ne le faite, iusques à ce que la force nous aye fait la raison de ce, que la courtoisie nous pourroit auoir refusé, nous vous denonçons la guerre à feu & à sang: & faisons les dieux immortels iuges des pertes & calamitez qui auientrôt à vostre occasion, inuouquas la fortune à nostre aide: qui veu nostre admirable armée, nous a desia donné l'asseurace, laquelle deffaut entierement en vos suiets, si vous ne les assurez, en nous assurât la guarison des playes, dõt la douleur, l'amour & les iniures cy deuât souffertes, ont nauré nos courages à mort: en nous detenant vous & vostre fille par vos beautez, en vne trop plus cruelle guerre, q̄ celle qui vo^s est treseruellement appareillée, si vostre gracieuseté ne vous donne la paix, laquelle nous sommes deliberez de conquerre par force d'armes.

Responce de Sydonie Roine de Guindaye, à Balthazar Roy de Russie, par laquelle elle l'auertit qu'elle deffendra sa chasteté tant qu'elle pourra, & que plustost elle se tueroit que de luy obeir. Au 12. liure, cha. 42.

SIdonie Roine de Guindaye, à Balthazar Roy de Russie, & à ro^s les autres Rois de sa ligue, lesquels iniustement sont venus avec luy enuahir son Isle, enuoye le salut, que les dieux ne leur doyuēt garder longuemēt

Ec ij

en vne tant defraisonnable querelle. Je ne seray point tant espouuantee, Roy Bulthazar: s'il me conuient à l'aduenir esprouner contre ma poitrine l'espée de Lucreſſe, comme la chasteté m'oblige maintenant à me deffendre contre la tienne. Mais si ny l'amour que ie porte au prince Grec, ny la crainte de sa grandeur, n'ont peu mettre ny paix, ny trefues, à la forte guerre que ie luy ay appareillée: à peine que la moindre guerre dõt le Roy de Russie me menace, me puil se causer aucune crainte, & encores moins est-il possible que la haine que ie luy porte, puisse par son outrecuidãce estre conuertie en amour. N'estime point ma volonté si volage ny inconstante, que la haine me face chercher la paix avec toy à mon deshõneur: puis que l'amour pour mon honneur me contraint de faire la guerre à l'encontre du prince Grec. La aux dieux ne plaise, que Sydonie estime moins la noblesse de son courage. que la grande force des armes, avec lesquelles tu me menasse à feu & à sang: car avecques le feu & avecques le sang, ie deffendray ma chaste volonté, & m'essayeray à la garder, de la mesme force par laquelle les dieux ont quelquefois permis qu'elle fust gardée cõtre eux-mesmes. Saches qu'en me faisãt la guerre, tu la fais encores beaucoup

plus rigoureuse à ton honneur: & qu'en voulant consumer mon pais avec tes feux, tu ne pourras cōsumer le feu, dont le prince Grec m'a enflammée. Peut estre que tu respan- dras le sang de mes suiets, les mettant au fil de l'espée, mais quand tu l'auras fait, les espées ne defaudent point, ny à ma fille ny à moy, pour respandre encorés le nostre: car nous aimerons beaucoup mieux mourir en nostre chaste liberté, que viure en vne vile seruitude. La haine qui fit mourir la Roine de Carthage pour Enée, ne fera point mourir Sydonie pour dom Florisel: mais elle la defendra bien de la crainte de la mort, afin de defendre la loyauté qu'elle luy doit, pour le ferme & ardent amour qu'elle luy a tousiours porté, & qu'elle luy porte encore à présent. Considere donc, Roy Balthazar, qu'en me pensant gagner tu me perdras, & en me pensant offenser tu ne m'offenseras en rien: car l'espée ne me manquera point pour resister à ton offense: mais bien offenseras tu de tes armes, les loix des dieux immortels, qui gouernent l'espée de la iustice, laquelle a de beaucoup, plus grãde force q̃ la tienne: & offenseras pareillement ce Prince Grec, auquel tu veux violer le droit de son mariage: car encorés qu'il en ait iouy par tromperie, si est-ce q̃ pour son honneur il ne

Ee iij

laissera point passer les iniures q̄ tu me feras, sans en demander la vengeance. Et puis que pour la reuetece qu'il me porte, il a gardé en ma faueur la vie à ceux qui pourchassoient de luy oster la teste, comme les Rois de Gaze, & des Messageres, & autres de ta compagnie, en redront assurez tesmoignage: tu peux bien penser qu'il sera maintenāt autāt prest à leur faire perdre les testes pour me complaire, cōme il a autrefois esté prest à les leur garder pour l'amour de moy. Parquoy Roy Balthasar, n'entreprēs point vne guerre, par laquelle tu ayés espoir de gagner par haine, celle qui hait & se guerroye soy-mesme, contraignant le grand amour qui l'enflāme, afin de ne laisser guerroyer son hōneur. Ne demande point l'amour, ny la paix de celle qui n'a ny paix ny amour avecques elle, & encorēs moins avecques toy. Ainsi dōc ie suis deliberée de defendre ma volōté, & de resister à la tienne, & en gardant toujours ma chasteté accoustumée, ie soustiēdray mō cher royaume, inuocquāt les dieux à ma iustice, & les hōmes à ma defense. Or en me pourchassāt ceste paix, ie suis p̄ste de soutenir la guerre telle q̄ tu me l'as denoncée.

Harangue de la Reine Sydonie aux citoyens de Guindaze, incitant ses vassaux à se deffendre vaillamment, et plūstost endurer la mort que lais

ser fouler leur renommée: et que de sa part elle aime mieux mourir, que tomber au pouuoir de l'ennemi. Au 12. liure, chap. 43.

Sil le deuoir dont nous sommes redeuables à la vertu (mes chers amis & fideles citoyens) ne nous cōmandoit de sacrifier plustost nos vies pour la conseruation de nostre honneur, que de le laisser en rien corrompre: d'autant que l'honneur perdu nous ne pouuons plus auoir rien de bon durant ceste vie mortelle, ceux pourroyēt se plaindre de l'issue incertaine des choses qui avec bō droit, & pour soustenir leur ancienne renommée, se seroyēt d'un franc courage abandonnez aux inconstāces de la fortune. Mais puis q̄ nous sommes obligez à deffendre nostre hōneur iusques à la mort: la multitude des ennemis ny l'euuenement douteux d'une bataille, ne nous doit de rien espouuāter. Seulemēt no^s deuōs craindre que la faute de cœur ne nous face encourir quelque infamie, & que l'injustice de l'ennemi ne nous dōne plus de peur, que nostre bon droit de confiance: car par telle lacheté lon pourroit redouter l'experience de fortune, laquelle donna iadis à six mille Grecs, la victoire d'un million de Perses, dōt il en demeura deux cens mille morts en la plaine. La mesme fortune otroya au Romains Lucule, n'ayāt qu' dix mille sol-

Le iij

datz en ses tentes, de vaincre par sa vertu & par son bon droit, le Roy Tigraue, & ses infinis milliers de combatz: entre lesquels y en auoit cinquante mille à cheual. Ceste grosse armée fut deffaitte & rompue en bataille rengée, à enseigne desployée, & en ouuerte campagne, par ceux qui estoient bien peu en nombre, mais beaucoup en magnanimité de courage: car par la raison de leur bon droit, ils supplierent à la faute du nombre, & par la force de leurs bras, ils résisterent à la crainte de la fortune, comme sçachans que la multitude des hommes armez ne rend point la victoire plus assurée: & que pour estre en moindre nombre que les ennemis, lon ne doit point perdre l'assurance, & encores moins l'esperance de gagner la gloire du combat. Il n'y a celuy qui puisse fuyr la mort quand elle luy est destinée par les hauts dieux, mais aussi n'y a il celuy qui ne soit obligé en mourant, à garder sa bonne renommée: afin que la honte & l'infamie de sa mort, ne souille l'ancien honneur de sa vie. Vous cognoissez le bon droit que i'ay en ceste guerre: Il vous peut souuenir de l'obeissance que iusques icy vous m'avez rendue, comme à vostre Roine: Et si ie ne suis trompée, il vous souuenit encores des guerders que vous avez receus

de vostre loyauté. Je croy que vous ayez la tyrannie en horreur, & pèse que chacun de vous est autant prest à la rechasser de soy, comme appareillé & obligé à recevoir la mort pour l'entretienement de la liberté, en laquelle ie vous ay tousiours entretenus & defendus iusques icy. Nous aurons à nostre aide les dieux immortels, comme ceux qui sont les certains vengeurs des outrages, & les asseurez protecteurs de l'innocence. Si donc la raison, le bon droit & l'aide des dieux ne nous defaillent point en ceste querelle : faisons que le bon courage ne nous soit point defaillant, & quand la fortune voudroit estre envieuse de nostre bõ heur, choisissons plustost vne mort honorable, qu'une mort honteuse avec vne miserable seruitude. Considerez aussi de vostre part, que moy refusant les alliances de ces Rois Barbares : vous deffendrez seulement ma querelle priuée, mais encores la vostre publique, avec vos biens, vostre liberté, vos femmes, & enfans : attendu les calamitez que vous endurerez à l'aduenir, si vous auez de tels tyrans pour vos seigneurs. Prenez donc cœur mes amis, & monstrez maintenant la prouëlle & la vertu que vous auez, & qu'il vous est besoing de monstret, pour vous deffendre de ceux qui ont entrepris vostre ruine. Faites que

Ion voye leurs desponilles pēdues dans nos
tēples pour immortal trophée de vostre vi-
ctoire, & croyez q̄ le Roy de Russie ne trium-
phera jamais de la loyauté laquelle Sydonie
doit à celuy qu'elle a premierement receu
pour mari: ains au contraire que l'espée du
Barbare n'aparoistra si tost entre nos murs,
que la mienne n'apparoisse incontīnēt dans
la poictrine de ma fille & de moy, afin q̄ par
ceste franche mort, ie deliure ma vie de sub-
iēction, laissant le corps sans aucune tache,
trespassé sus la froide terre, & satisfaisant
par l'immortalité de ce sacrifice, à celuy le-
quel (comme i'espere en vostre vertu) vous
aurez fait de vous-mesmes auant que ie me
voye en vne telle extremité. Mais ie suis tāt
assurée de la iustice des dieux, & de la force
de vos dextres, que ie m'assure encores d'e-
stre excusée de ce sacrifice dont ie parle: & q̄
vous le ferez tomber sus nos ennemis à leur
grāde cōfusion, & à vostre perpetuelle gloi-
re. Or en ceste confiance, ie feray fin à mes
paroles, pour en voir commencer l'effect, &
inuoqueray à la defense de nostre liberté, la
faueur des dieux, & le secours des cheualiers
estrange qui sont maintenāt en ma cour: &
par ce que mes thresors pour grands qu'ils
soyent, ne seroyēt suffisans pour recōpenser
leur vertu, ie les supplie auoir esgard à l'hō-
neur & à l'immortal renō qui leur est appa-

reillé pour la vraye & meilleure recôpése du traual qu'ils quierét to^r les ious errans par le mōde, afin d'ēployer la force de leur haute cheualerie: car maintenāt ils en ont trouuē vne tresiuste occasion en ceste guerre.

Lettris de la Roine Sydonie au Roy Amadis de Gaule, & Oriane, par laquelle elle leur fait entendre l'accomplissement de quelques Propheties ia passées, & qu'il en reste quelques autres, ausquelles ils doyuent mettre fin. Au 12. liu. cha. 60.

AV Tres excellent prince le Roy Amadis de Gaule, & de la Roine Oriane, Sydonie Roine de l'Isle de Guindaye, & tous les Princes, Rois, & Roine, assēblées en la grande Cité, enuoyēt le salut, que la fortune leur a ottroyé apres plusieurs calamitez passées. Sçachez donc (tres excellent Roy) que l'inconstante fortune depuis que la desguisée Dardaide eut mis le prince Grec avec la teste en ma puissance, reduit nostre grādeur en telle extremité, q̄ nous & les nostres estions tombez en vne miserable seruitude, si les victorieux princes, le Roy dom Falanges d'Astre, & la cheualeuse Roine Alastraxerée, ne nous eussent secouru en ce besoing: car ma cité estāt presque prinse des ennemis, qui ia commençoÿēt à entrer dedans: ces deux nobles princes, n'osterent seulement aux Rois de Ruslie, & de Gaze, la cité, & la victoire qu'ils estimoyent desia certain: mais enco-

res les rompirent & mirent en route, eux & leurs confederez: de façon qu'ils nous remittent en nostre premiere liberté, & en nos anciens heritages. Au moyen dequoy selõ les propheties de ma belle Diane, Daraide ayât passé la caue de Phebus, decapita en ma presence dedans la tour de Diane, la statue de dom Florisel, la teste duquel me priua de tout sentiment, & fit efforcer dom Rogel de Grece, à venger la mort de son pere, par le trespas de Daraide. Et tant apres fut le combat entre eux deux, & avec telle effusion de leur sang, outre celuy lequel ils auoyent perdu ce mesme iour: que finalement ils tomberent tous deux par terre comme morts, iusques à ce que la braue Serpente & victorieuse Roine, recognoissant selõ les propheties, son cher enfant sous l'habit de Daraide, le resueilla par ses douloureux cris & gemissemens mortels: ce qui luy fut occasiõ de perdre le nom de Daraide, & recouurer celuy d'Agésilã, avec ma fille Diane pour son espouse: laquelle il auoit ia gagnée par la loyauté & constance de son amour, en vertu duquel ils mirent en liberté, & hors de prison, l'infant dom Rosaran, & la Duchesse de Bauiere en la tour enchantée: desquels ils demurerent prisonniers sans en pouuoir sortir, iusques à ce que les deux les plus accomplis en loyauté d'amour, leur en pussent donner le

moyen, & à nous la consolation de la tristesse que nous souffrôs pour leur absence, laquelle durera iusques à ce que les excellës Roy & Roine de la grand' Bretaigne ayent entré au chasteau enchanté, en les deliurant de prison, à la grand' gloire de leurs amours loyales, & à la consolation de nous tous. Pour d'oc trouver quelq' paix en ceste guerre, nous vous prions & supplions de la nous moyenner par vostre venue: ce qui tournera à vostre grande louange, & à nostre repos, sans lequel nous demeurerons iusques à ce que par vostre arriuée vous ayez donné fin à cest enchantement, & mis en liberté ces deux loyaux amans de nostre lignage.

Lettre d'Amadu de Gaule, & Amadis de Grece, aux Princesses de l'Isle Solstice, leur priant d'accepter la paix qu'ils ont delibéré mettre entre elles. Au 12. liure, chap. 64.

AVx tresexcellentes & tresbelles Princesses de l'Isle Solstice, Amadis de Gaule, Roy de la grand' Bretaigne, & Amadis de Grece, Empereur de Trebisonde, prince de Grece, de la grand' Bretaigne, de Gaule, & Roy de Rhodes, salut: & avec iceluy, paix & repos à vostre perilleuse guerre. Sçachez q' la fortune & la tēpeste nous ayāt pouffez en ceste Isle avec les Roines & princes de nostre cōpagnie, nous auons entendu la guer-

te que vous faites l'un contre l'autre : par-
quoy desirans vous mettre en amitié, nous
vous enuoyons la belle duchesse Sirisie, la-
quelle vous dira de nostre part ce que luy a-
uons donné en charge, vous priant la croire
côme nous-mesmes. Ainsi desirâs mettre fin
à vostre travail, nous vous enuoyôs la paix,
laquelle vous ne pouuez refuser, ny l'une ny
l'autre, aumoins si vous auez encores quel-
que charité de sœurs deuant les yeux.

*Lettre du Cheualier Afronteur, aux princes &
princesses de Grece, cōtenant quelque pphēcie par
laquelle il espere estre vîgé d'eux. Au 12. li. ch. 66.*

A Vx tresexcellēs Princes & Princesses de
Grece, l'Afronteur des ruses, seigneur
des cautelles, chastieut des nonchalans, con-
seilleut des voyageurs, & trôpeut des mieux
conseillez, salut vous enuoye : afin qu'avec
iceluy vous-vous puissiez maintenir en re-
pos iusques à ce que vous ayez fait l'expe-
riēce de mes stratagemes. Je suis sorti de vo-
stre puissance, & me retrouue maintenāt en
la mienne: apres auoir esté autant bien trai-
té par les damoiselles, comme i'ay deliberé
de les traitter, si quelq̄ fois ie les puis auoir
en mon pouuoir, pour leur en rendre la pa-
reille. Ce qui me fait souhaitter messeignrs,
de vous tenir bien tost tant que vous estes,
entre mes mains, côme ie pense qu'il auien-
dra, si les propheries de mes dieux ne me de-

coyuent: car ie trouue par icelles, & vous en souuienne si bon vous semble, que bien tost les forces affronterelles, domterôt par vne secrette emboscade, la maison de Grece, & q̄ les braues lions du Cheualier Liebraston, seront subiuguez, & les forces de leur songles affoiblies: iusques à ce que le seigneur des ruses les remette en liberté, par les obscures nuées de son sçauoir, à la grãde gloire, & à la louange de celuy qui les fera iouir de celle clemence, pour le guerdon de la rigueur passée: & en attendant celle guerre, ie vous enuoyeray la paix, sans laquelle il est impossible de bien dresser ce qui est necessaire à vne armee.

Lettre temeraire de Bruzarte Roy de Russie aux princes de Grece, les menasant de destruction & ruine. Au 12. liure, chap. 100.

DOM Bruzarte Roy de Russie cōfederé avec cent soixãte Rois de l'Oriental, par le cōseil & diuine permission de nos souverains dieux, desdaignez de tãt d'offenses qui leur ont esté faites par la maison de Grece: ayant tant de fois atrousé les campagnes du sang de leurs seruiteurs, & mis le feu dans leurs Mosquées, ont maintenant assemblé leur armee ensemble: par ce que la fumée des temples bruslez, comme sortât d'un enfouët, & mōrée deuant les diuines maiestez, pour en requerir la vengeance, & a passé iuf-

D V XII. LIVRE D'AMADIS.

ques delans leur plus souuerain ciel Empiree. Parquoy nous auons ordonné, selon la puissance à nous ottroyée de par les dieux: que toute la maison de Grece passera au fil de nos épées, & toutes leurs citez seront ardes de nos flambeaux: afin que puis apres les Rusliens les facent derechef rebastir à la grand gloire de leur vertu, & à l'honneur immortel de nos dieux: desquels inuoquant le nom, nous vous enuoys signifier cest arrest, sans autrement vous aduertir du tourny de l'heure que nous le mettrons à execution, & afin que vous luy adioustiez entiere croyance, nous l'auons signé de nos seings, & scellé de nos armes royales: & vous l'auons voulu enuoyer par ces creatures autant petites, comme celles qui le doyuent executer seront grandes. Et iusques à ce nous prions nos dieux vous conseruer en santé pour vostre plus grande maladie, vous assurant qu'apres vne brifue paix, vous aurez vne longue guerre: en laquelle nous promettons aux grandes mers, & aux larges campagnes, de les couvrir de nos armées, & les faire rougir de vostre sang.

Fin de l'extrais des Amadis de Gaule

